



**HAL**  
open science

## La genèse de la réforme monétaire augustéenne

Michel Amandry, Jean-Noël Barrandon

► **To cite this version:**

Michel Amandry, Jean-Noël Barrandon. La genèse de la réforme monétaire augustéenne. María Paz García-Bellido García de Diego, Antonio Mostalac Carrillo, Alicia Jiménez Díez. Del "imperium" de Pompeyo a la "auctoritas" de Augusto: homenaje a Michael Grant, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Historia, pp.209-233, 2008, Anejos de Archivo Español de Arqueología; XLVII, 978-84-00-08740-1. hal-00855041

**HAL Id: hal-00855041**

**<https://bnf.hal.science/hal-00855041>**

Submitted on 28 Aug 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M.<sup>a</sup> Paz García-Bellido  
Antonio Mostalac  
Alicia Jiménez (eds.)

ANEJOS  
DE  
AESPA XLVII



DEL *IMPERIVM* DE POMPEYO  
A LA *AVCTORITAS* DE AUGUSTO  
Homenaje a Michael Grant



Departamento de Historia Antigua y Arqueología  
INSTITUTO DE HISTORIA  
Consejo Superior de Investigaciones Científicas  
Madrid. España



ARCHIVO ESPAÑOL  
DE  
ARQUEOLOGÍA

MARÍA PAZ GARCÍA-BELLIDO  
ANTONIO MOSTALAC  
ALICIA JIMÉNEZ  
(eds.)

DEL *IMPERIVM* DE POMPEYO  
A LA *AVCTORITAS* DE AUGUSTO

Homenaje a Michael Grant

CONSEJO SUPERIOR DE INVESTIGACIONES CIENTÍFICAS  
Instituto de Historia  
MADRID, 2008

# LA GENÈSE DE LA RÉFORME MONÉTAIRE AUGUSTÉENNE

PAR

MICHEL AMANDRY

Directeur du département des Monnaies, Médailles et Antiques,  
Bibliothèque nationale de France, Paris

AVEC LA COLLABORATION DE

JEAN-NOËL BARRANDON †

Directeur de recherches au CNRS

## RÉSUMÉ

La réforme monétaire augustéenne n'est que l'aboutissement d'un processus d'innovations techniques qui a débuté dès le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les nombreuses analyses de monnaies républicaines publiées pour la première fois montrent que le cuivre pur a été frappé dès cette époque. Quant à l'orichalque, il est utilisé dès le début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., en Orient d'abord, par César ensuite. Cet article tente, de façon synthétique, de montrer les emprunts augustéens qui aboutiront à la réforme de 23 avant J.-C.

## SUMMARY

The Augustan monetary reform is the culmination of a process of technological innovations that began in the second century BC. The numerous analyses of Republican coins published for the first time show that pure copper was struck in that period. As for the orichalcum, it is used from the beginning of the first century BC, in the East first, followed by Caesar. The coherent system of the subdivisions of the denarius is borrowed from Antony. This article attempts, in a synthetic way, to show the Augustan borrowings that will culminate in the reform of 23 BC.

MOTS CLÉ: Analyses. Antoine. Auguste. César. Octave. Sextus Pompée. Réforme monétaire.

KEY WORDS: Analyses. Antony. Augustus. Caesar. Octavian. Sextus Pompey. Monetary reform.

## I. MONNAYAGES DE BRONZE ÉMIS PAR LA MONNAIE À ROME ENTRE 169 ET 82 AVANT J.-C.<sup>1</sup>

Entre 82 avant J.-C. et le début du principat d'Auguste, aucun monnayage de bronze n'a été émis par la Monnaie à Rome.

<sup>1</sup> En 1986, je publiais un article intitulé La genèse de la réforme monétaire augustéenne en Occident, *CENB* 23, 2,

En 91/90,<sup>2</sup> l'étalon semi-oncial fut adopté pour le bronze en vertu de la *Lex Papiria* (Pline, *NH* XXXIII, 46: *mox lege Papiria asses semunciarum facti*). Le témoignage de Pline est corroboré par l'émission de bronze dont les lettres *L.P.D.A.P.*<sup>3</sup> signifient probablement *L(ex) P(apiria) D(e) A(ssis/eris) P(ondere)*.<sup>4</sup> Au même moment, des sesterces furent à nouveau frappés, alors que leur production avait cessé au début du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., *E.L.P.*, *E L(ege) P(apiria)*.<sup>5</sup>

avril-juin 1986, 27-34. L'analyse par le Centre Ernest-Babelon des as frappés en vertu de la *Lex Papiria* fit l'objet d'une communication au Congrès international de numismatique à Londres la même année, mais celle-ci ne fut pas publiée dans les Actes. Après 1986, les analyses se poursuivirent pour couvrir tout le II<sup>e</sup> siècle républicain et mon Habilitation à diriger des recherches soutenue devant l'Université de Paris Sorbonne-Paris IV en 1994 fut l'occasion de rédiger un document de synthèse intitulé *De l'as oncial républicain à l'as augustéen* qui rassemblait toutes ces données et élargissait le champ de l'article initial publié en 1986. Mais ce document, s'il est cité dans la bibliographie (M. Amandry, *Bibliographie commentée des analyses de laboratoire appliquées aux monnaies grecques et romaines de bronze (1972-1998)*, *RBN* CXLV, 1999, 178), n'a jamais été publié. C'est ce texte, légèrement remanié, qui semblera daté par ses références qui s'arrêtent, sauf exceptions, au début des années 1990, que je publie ici en mémoire de M. Grant, car il me semble toujours d'actualité, offrant en tout cas aux chercheurs des analyses totalement inédites.

<sup>2</sup> D'après M. Crawford, *RRC* I, 77-78 et II, 611. Il attribue cette loi à Cn. Papirius Carbo, *RE* n.° 38, pendant son tribunal de la plèbe en 92/91. Cette loi est également datée de 90 ou 89 et attribuée à C. Papirius Carbo Arvina, *RE* n.° 40, tribun de la plèbe en 90 ou à C. Papirius Carbo, *RE* n.° 34, tribun de la plèbe en 89.

<sup>3</sup> Syd. 678-678c; *RRC* 338.

<sup>4</sup> L'interprétation de Th. Mommsen, *Lex Papiria de aere publico*, défendue par H. Willers, *Geschichte der Römischen Kupferprägung*, Leipzig et Berlin, 1909, 78-79, est moins satisfaisante.

<sup>5</sup> *RRC* 337/4 (D. Silanus L.f.) et 340/3 (L. Piso L.f. L.n. Frugi en 90).

Les raisons de la promulgation de cette loi sont très discutées. Pourquoi l'État romain décida-t-il d'ordonner la production d'as (et de ses divisions) d'étalon semi-oncial et de sesterces? L'adoption de cet étalon était-elle une mesure destinée à économiser les ressources en métal de l'*aerarium*? On peut en douter, et M. Crawford insiste à juste titre sur l'économie médiocre réalisée par ce biais dans le budget global de l'État romain.<sup>6</sup> S'agissait-il, comme le suggère E. Le Cascio,<sup>7</sup> de faciliter l'approvisionnement en petites dénominations des circuits commerciaux? Mais il aurait été facile, pour ce faire, de poursuivre la production d'as onciaux.<sup>8</sup>

Aussi M. Crawford suppose-t-il que la *Lex Papiria* entérinait un état de fait remontant aux années 120 avant J.-C., sous-entendant que le retour à un étalon oncial *ca.* 114 avant J.-C. avait été une erreur.<sup>9</sup> Cette explication vaut que l'on s'y arrête.

Il convient donc d'abord d'examiner l'évolution de la production de monnaies de bronze depuis l'introduction du système dénarial en 214/213 avant J.-C.<sup>10</sup> Au moment de la création du denier, le poids de l'as était sextantaire (l'as pesait 54,12g, soit le poids d'un sextans lorsque l'as était libral, c'est à dire pesait le poids de la livre, soit 324,72g).

Durant la première moitié du IIe siècle, Rome produisit de très grandes quantités de monnaies de bronze, et surtout des as. Très rapidement, le poids de l'as était devenu oncial. Le poids des séries *RRC* 173 à 196, frappées, selon M. Crawford, entre 169 et 158, en fait foi.<sup>11</sup>

<sup>6</sup> *CMRR*, 183-184.

<sup>7</sup> E. Lo Cascio, Carbone, Druso e Gratidiano: la gestione della *Res Nummaria* a Roma tra le *Lex Papiria* e la *Lex Cornelia*, *Athenaeum* 1979, 215-238.

<sup>8</sup> *CMRR*, 184.

<sup>9</sup> *CMRR*, 185.

<sup>10</sup> P. Marchetti, La datation du denier romain et les fouilles de Morgantina, *RBN CXVII*, 1971, 81-114.

<sup>11</sup> E. A. Sydenham, *The Roman Republican Coinage*, Londres, 1952, classait bien entendu les séries *RRC* 173 à 196 de façon différente, entre 167 et 146. Voici la table de concordance:

<i>RRC</i>	Sydenham	Dat
173/1.	360	150-146
174/1.	355	150-146
175/1.	357	150-146
176/1.	358	150-146
177/1.	353	150-146
178/1.	368	150-146
179/1.	354	150-146
180/1.	361	150-146
181/1.	361	165-155
182/2.	284	165-155
183/1.	297	165-155
184/1.	295/6	165-155
185/1.	364	150-146

### *Le poids des as frappés entre 169 et 158 avant J.-C.*<sup>12</sup>

<i>RRC</i>	Monétaire	Moyenne de poids d'après les trésors	Moyenne de poids d'après les exemplaires conservés à Paris, Londres et Hanovre
173/1.	C. Saxula	32,16	28,27
174/1.	A. Caecilius	31,41	27,75
175/1.	C. Saenius		31,88 (unique)
176/1.	Paetus	30,01	29,37
177/1.	Pit[ ]	31,09	27,97
178/1.	Cina	30,00	27,19
179/1.	Balbus	29,05	28,59
180/1.	Saxula	28,74	27,80
181/1.	Bonnets des Dioscures		27,75
182/2.	Griffon	30,06	26,56
183/1.	Louve et jumeaux	29,61	26,67
184/1.	Papillon	28,66	25,65
185/1.	Varo	28,25	26,96
186/1.	Murena	27,57	26,53
187/2.	Purpureo	28,04	25,48
188/1.	Opeimius	27,02	25,54
189/1.	P. Blasio	26,46	25,66
190/1.	Opei(mius)	26,29	26,09
191/1.	Valerius	27,51	25,06
192/1.	At[ ]	26,57	23,99
193/1.	Turdus	25,55	22,08
194/1.	Ancre		25,13
195/1.	Ane		23,82
196/1.	Étoile		21,25

Les émissions *RRC* 173-193 sont frappées selon l'étalon oncial. Un étalon oncial «lourd» pour les séries *RRC* 173-185, un étalon oncial régulier pour les séries *RRC* 185-193.

<i>RRC</i>	Sydenham	Dat
186/1.	373	150-146
187/2.	359	150-146
188/1.	362	150-146
189/1.	370	150-146
190/1.	363	150-146
191/1.	356	150-146
192/1.	372	150-146
193/1.	366	150-146
194/1.	238	167-155
195/1.	298	167-155
196/1.	264	167-155

<sup>12</sup> *RRC*, 53-54.

A partir de la série *RRC* 194, le poids de l'as baisse pour s'établir aux alentours de 23/24g, soit 21 scrupules.

Les séries *RRC* 194-196 font transition entre les séries *RRC* 173-193 et les séries *RRC* 199-219.

*Le poids des as (et de leurs divisions) frappés entre 155 et 146<sup>13</sup>*

<i>RRC</i>	Monétaire	Date <sup>14</sup>
199/2.	Sar.	155
200/2.	Nat.	155
201/2.	C. Scr.	154
203/2.	C. Maiani.	153
204/2.	L. Sauf.	152
205/2.	P.Sula	151
206/2.	Safra.	150
210/2.	C. Iuni. C. f.	149
214/2.	M. Atili.Saran.	148
215/2.	Q. Marc. Libo	148
216/2.	L. Sempr. Pitio	148
217/2.	C. Ter. Luc.	147
219/2.	C. Antesti.	146

<i>RRC</i>	199/2	200/2	201/2	203/2	204/2
35,51 - 36,00			x		
35,01 - 35,50					
34,51 - 35,00					
34,01 - 34,50					
33,51 - 34,00					
33,01 - 33,50					
32,51 - 33,00					
32,01 - 32,50		x			
31,51 - 32,00	x				

Histogramme 1

<sup>13</sup> Les histogrammes ont été réalisés à partir des collections de la Bibliothèque nationale de France, du British Museum, du Kestner Museum de Hanovre et de l'Université Washington à Saint-Louis.

<sup>14</sup> Les équivalences avec Sydenham sont les suivantes:

<i>RRC</i>	Sydenham	Date
199/2.	378	145-138
200/2.	383	145-138
201/2.	381	145-138
203/2.	428	135-126
204/2.	385	145-138
205/2.	387	145-138
206/2.	389	145-138
210/2.	393	145-138
214/2.	399	145-138
215/2.	396	145-138
216/2.	403	145-138
217/2.	426	135-126
219/2.	407	145-138

<i>RRC</i>	199/2	200/2	201/2	203/2	204/2
31,01 - 31,50		x		x	x
30,51 - 31,00					x
30,01 - 30,50		x	x	x	
29,51 - 30,00					
29,01 - 29,50	xx	x		x	x
28,51 - 29,00			x	x	
28,01 - 28,50		x		x	xx
27,51 - 28,00				x	
27,01 - 27,50			xx		
26,51 - 27,00		x		x	x
26,01 - 26,50		x			x
25,51 - 26,00			xx		x
25,01 - 25,50	xx				x
24,51 - 25,00	xx				
24,01 - 24,50	xx				
23,51 - 24,00	xx			x	xxx
23,01 - 23,50		xx	x	x	xx
22,51 - 23,00	x	x	x		x
22,01 - 22,50	xx	x		xxx	xxx
21,51 - 22,00	xx	x			
21,01 - 21,50	xx		x	x	x
20,51 - 21,00		x		x	xxxx
20,01 - 20,50	x	x		x	
19,51 - 20,00		xx		x	
19,01 - 19,50			x	xx	
18,51 - 19,00	x		x	xx	xxxxx
18,01 - 18,50				xxx	x
17,51 - 18,00				x	
17,01 - 17,50	x				x
16,51 - 17,00			x		x
16,01 - 16,50				x	x
15,51 - 16,00					
15,01 - 15,50	xx				

Histogramme 1 (Cont.)

<i>RRC</i>	205/2	206/2	210/2	214/2	
35,51 - 36,00					
35,01 - 35,50					
34,51 - 35,00					
34,01 - 34,50					
33,51 - 34,00		x			
33,01 - 33,50					
32,51 - 33,00					
32,01 - 32,50					
31,51 - 32,00			x		
31,01 - 31,50					
30,51 - 31,00					

RRC	205/2	206/2	210/2	214/2
30,01 - 30,50				
29,51 - 30,00				
29,01 - 29,50			x	
28,51 - 29,00				
28,01 - 28,50				
27,51 - 28,00			x	
27,01 - 27,50	x	x		
26,51 - 27,00			x	
26,01 - 26,50		x	x	
25,51 - 26,00		xx	xx	x
25,01 - 25,50		xx	x	xx
24,51 - 25,00			x	x
24,01 - 24,50		xxxxxxx		xx
23,51 - 24,00	x	x	xx	xx
23,01 - 23,50		xx	x	xx
22,51 - 23,00	xx	x	x	xxxx
22,01 - 22,50	xxx	x		x
21,51 - 22,00		xxxx		x
21,01 - 21,50	xxxx	x	xx	
20,51 - 21,00		x	x	xxxx
20,01 - 20,50		xx		xx
19,51 - 20,00	x	xx	x	xxxx
19,01 - 19,50	x			
18,51 - 19,00		x	x	xx
18,01 - 18,50	x			xxx
17,51 - 18,00	x			xxx
17,01 - 17,50	x			
16,51 - 17,00	x		x	
16,01 - 16,50		x		
15,51 - 16,00	x			
15,01 - 15,50				

Histogramme 2

RRC	215/2	216/2	217/2	219/2
35,51 - 36,00				
35,01 - 35,50				
34,51 - 35,00				
34,01 - 34,50				
33,51 - 34,00				
33,01 - 33,50				
32,51 - 33,00				
32,01 - 32,50				
31,51 - 32,00				
31,01 - 31,50				
30,51 - 31,00		x		
30,01 - 30,50	x	x		
29,51 - 30,00	x	xx	x	

RRC	215/2	216/2	217/2	219/2
29,01 - 29,50				x
28,51 - 29,00	x	x	x	
28,01 - 28,50			x	x
27,51 - 28,00				
27,01 - 27,50	xx	x		x
26,51 - 27,00		x		xxx
26,01 - 26,50				x
25,51 - 26,00	xxxx		x	x
25,01 - 25,50	xx	xxx	xx	
24,51 - 25,00	xx	xx		x
24,01 - 24,50		xx	xxx	
23,51 - 24,00	x			
23,01 - 23,50	x	x		xxxx
22,51 - 23,00	xxx	xxxx	xxx	
22,01 - 22,50	xxx		x	x
21,51 - 22,00	xxx	x		
21,01 - 21,50	x	x		x
20,51 - 21,00			x	
20,01 - 20,50	xx	x	x	
19,51 - 20,00	x	x	xxx	
19,01 - 19,50		x	xx	
18,51 - 19,00	x	x		
18,01 - 18,50		x		xx
17,51 - 18,00			x	
17,01 - 17,50			x	
16,51 - 17,00	x			x
16,01 - 16,50			x	
15,51 - 16,00				
15,01 - 15,50			x	

Histogramme 3

Comme le montrent les histogrammes 1-3, la majorité des poids se regroupe entre 20,01g et 24,50g.

La moyenne de poids des as des séries RRC 199/2-219/2 est la suivante:

RRC	Nb d'exemplaires	Moyenne de poids
199/2.	23	22,85g
200/2.	16	24,88g
201/2.	13	24,80g
203/2.	26	22,61g
204/2.	33	22,78g
205/2.	17	20,95g
206/2.	30	23,06g
210/2.	20	24,16g
214/2.	32	21,54g
215/2.	30	23,66g
216/2.	28	23,66g
217/2.	22	22,75g
219/2.	17	24,34g

Le poids de l'as est le même que pour les séries *RRC* 194-196. Il se situe dans une fourchette de 23/24g, soit le poids de 21 scrupules.

Des divisions de l'as — *semis*, *triens*, *quadrans*, *sextans* et *uncia* — sont également frappées. Ces cinq dénominations ne sont pas toutes connues pour chaque série. Elles se rencontrent selon le tableau suivant:

<i>RRC</i>	<i>Semis</i>	<i>Triens</i>	<i>Quadrans</i>	<i>Sextans</i>	<i>Uncia</i>
199.	x	x	x	x	
200.	x	x	x	x	
201.	x	x	x	x	x
203.	x	x	x		x
204.	x	x	x	x	
205.	x	x	x		x
206.	x	x	x	x	x
210.	x	x	x	x	x
214.	x	x	x	x	x
215.	x	x	x	x	x
216.	x	x	x	x	
217.	x	x	x	x	
219.	x	x	x	x	

La moyenne des poids de ces divisions est la suivante:

#### *Semis*

<i>RRC</i>	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
199/3.	6	13,51g	27,02g
200/3.	8	12,56g	25,13g
201/3.	6	10,99g	21,98g
203/3.	3	11,74g	23,49g
204/3.	9	13,83g	27,66g
205/3.	7	11,69g	23,38g
206/3.	9	12,62g	25,24g
210/3.	7	12,03g	24,07g
214/3a-b.	4	11,80g	23,61g
215/3.	9	11,05g	22,10g
216/3.	6	11,16g	22,23g
217/3.	8	11,57g	23,14g
219/3.	5	12,07g	24,14g

#### *Triens*

<i>RRC</i>	Nb d'exs.	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
199/4.	5	8,79g	26,38g
200/4.	10	7,78g	23,35g
201/4.	13	6,86g	20,59g

<sup>15</sup> Collections de la Bibliothèque nationale de France et du Kestner Museum de Hanovre.

<i>RRC</i>	Nb d'exs.	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
203/4.	6	7,67g	23,01g
204/4.	7	7,95g	23,85g
205/4.	5	7,08g	21,24g
206/4.	6	8,20g	24,62g
210/4.	5	8,73g	26,19g
214/4a-b.	8	7,79g	23,37g
215/4.	9	7,68g	23,04g
216/4a-b.	9	8,01g	24,04g
217/4.	6	8,13g	24,39g
219/4.	7	8,85g	26,55g

#### *Quadrans*

<i>RRC</i>	Nb d'exs.	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
199/5.	8	5,99g	23,97g
200/5.	6	6,92g	27,68g
201/5.	13	5,44g	21,78g
203/5.	4	6,10g	24,43g
204/5.	8	6,62g	26,50g
205/5.	3	6,24g	24,96g
206/5.	7	6,57g	26,29g
210/5.	4	7,58g	30,32g
214/5a-b.	8	6,81g	27,24g
215/5.	3	5,68g	22,72g
216/5.	8	6,52g	26,09g
217/5.	7	6,33g	25,32g
219/5.	6	7,44g	29,76g

Les *sextantes* et les *unciae* ne sont connus qu'à de rares exemplaires et leur moyenne pondérale ne peut être calculée.

Le poids de l'as, calculé à partir du poids moyen du *semis*, du *triens* et du *quadrans*, est pratiquement toujours légèrement plus élevé que le poids de l'as lui-même et se rapproche davantage du poids théorique de l'as oncial. Du reste, plus la dénomination est petite, plus son poids, en général, est élevé par rapport à l'unité.

#### *Le poids du monnayage de bronze entre 138 et 115*

Entre 138 et 115, l'as cesse d'être frappé, mais ses divisions habituelles — *semis*, *triens*, *quadrans*, *sextans* et *uncia* — ainsi que deux dénominations exceptionnelles — *dodrans* (9 *unciae*) et *bes* (8 *unciae*) — alimentent les marchés.

Il est probable que le stock d'as alors en circulation était énorme, ce qui explique sans doute l'arrêt de sa production et l'accent mis sur la frappe de

petites dénominations dont le besoin devait se faire sentir pour les transactions journalières.

Les monétaires qui font frapper du monnayage de bronze sont les suivants:

RRC	Monétaire	Date
231.	C. Reni.	138
232.	Cn. Geli.	138
234.	Ti. Vetur.	137
235.	Sex. Pom.	137
238.	L. Antes. Gragu.	136
239.	C. Serveili. M. f.	136
240.	C. Cur. f. Trige.	135
241.	L. Trebani.	135
242.	C. Aug.	135
243.	Ti. Minuci. C. f.	134
244.	C. Aburi. Gem.	134
245.	M. Marci. Mn. f.	134
246.	C. Numitori.	133
247.	P. Calp.	133
248.	L. Minuciu.	133
249.	P. Mae. Ant. M. f.	132
250.	M. Aburi. M. f. Gem.	132
251.	M. Fabrini.	132
253.	L. Opeimi.	131
255.	M. Acilius M. f.	130
256.	Q. Mete.	130
257.	M. Vargu.	130
261.	Cn. Domit.	128
262.	Tête d'éléphant	128
263.	M. Metellus Q. f.	127
264.	C. Serveili.	127
265.	Q. Max.	127
266.	C. Cassi.	126
267.	T. Q.	126
269.	C. Metellus	125
271.	Mn. Acili. Balbus	125
273.	Q. Fab. Labeo	124
274.	C. Cato	123
275.	M. Fan. C. f.	123
277.	Q. Minu. Ruf.	122
278.	C. Pluti.	121
279.	Carbo	121
285.	Cn. Domi., Q. Curti.,	
	M. Sila	116 ou 115
289.	M. Cipi. M. f.	115 ou 114

Les divisions de l'as ne sont pas toutes connues pour chaque monétaire et se rencontrent selon le tableau suivant:

RRC	Dodrans	Bes	Semis	Triens	Quadrans	Sextans	Uncia
231.			x		x		
232.			x	x	x		
234.					x		
235.				x	x		
238.				x	x		
239.				x	x	x	
240.			x	x	x	x	x
241.			x	x	x	x	
242.			x	x	x		x
243.			x	x	x	x	
244.				x	x	x	x
245.				x	x		
246.			x	x	x	x	
247.					x		
248.			x	x	x		
249.				x	x		x
250.					x		x
251.			x	x	x	x	
253.			x		x		
255.			x	x	x	x	
256.			x	x	x		
257.			x	x	x	x	
261.			x	x	x		
262.			x	x	x	x	
263.	x		x	x	x		
264.			x	x	x		
265.			x	x			
266.	x	x			x		
267.			x	x	x		
269.			x	x	x		
271.			x		x		
273.					x		
274.			x		x		
275.			x		x		
277.					x		
278.					x		
279.					x		
285.			x	x	x	x	x
289.			x	x	x	x	

La moyenne de poids de ces divisions est la suivante:

#### *Dodrans*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
263.	2	11,42g	15,21g
266.	15	12,27g	16,36g

<sup>16</sup> Collections de la Bibliothèque nationale de France, de Saint Omer, de Boulogne sur Mer, de Milan, de Brescia, de Kresmünster, de St Paul Göttweig, de Klostersenburg, du Kestern Museum de Hanover, du British Museum, de l'Université Washington à Saint Louis, de Princeton; collection privée R. B. Witschonke.

*Bes*

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
266.	4	11,34g	17,01g

*Semis*

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
231.	1	8,32g	
232.	5	8,50g	17,00g
235.	4	8,08g	16,16g
240.	51	7,33g	14,66g
241.	10	8,16g	16,32g
242.	17	7,66g	15,32g
243.	7	7,03g	14,06g
246.	16	8,53g	17,26g
247.	4	6,91g	13,82g
248.	4	7,59g	15,18g
251.	7	7,65g	15,30g
255.	7	7,25g	14,50g
256.	41	7,67g	15,34g
257.	18	8,06g	16,12g
261.	18	7,27g	14,54g
262.	26	7,54g	15,08g
263.	29	7,94g	15,88g
264.	1	7,17g	
265.	3	9,63g	19,26g
267.	7	6,62g	13,24g
269.	3	8,42g	16,84g
271.	1	7,33g	
274.	1	?	
275.	4	9,50g	19,00g
285.	3	12,31g	24,61g
289.	2	13,48g	26,96g

*Triens*

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
232.	2	5,92g	17,76g
238.	4	3,68g	11,04g
239.	11	3,02g	12,08g
240.	7	5,93g	17,79g
241.	6	5,02g	15,06g
242.	6	5,10g	15,30g
243.	6	6,07g	18,21g
244.	7	5,10g	15,30g
245.	6	6,67g	20,01g
246.	11	5,28g	15,84g
248.	1	5,66g	
249.	1	7,45g	
251.	11	5,54g	16,62g

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
255.	2	5,71g	17,13g
256.	3	5,45g	16,35g
257.	6	4,36g	13,08g
261.	4	5,19g	15,57g
262.	4	6,87g	20,61g
263.	1	4,05g	
264.	1	?	
267.	3	5,44g	16,32g
269.	1	5,60g	
271.	3	4,13g	12,39g
285.	1	9,67g	
289.	1	7,41g	

*Quadrans*

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
231.	2	6,50g	26,00g
232.	13	5,20g	20,80g
234.	6	4,90g	19,60g
235.	2	4,66g	18,04g
238.	16	3,34g	13,36g
239.	11	3,02g	12,08g
240.	42	4,10g	16,40g
241.	17	3,83g	15,32g
242.	8	4,45g	17,80g
243.	8	4,09g	16,36g
244.	32	4,16g	16,64g
245.	22	5,60g	22,40g
246.	39	4,05g	16,20g
247.	10	3,87g	15,48g
248.	8	4,48g	17,92g
249.	35	4,82g	19,28g
250.	24	5,24g	20,96g
251.	29	4,37g	17,48g
253.	6	5,09g	20,38g
255.	7	4,09g	16,38g
256.	38	3,79g	15,16g
257.	46	3,68g	14,72g
261.	31	3,85g	15,40g
262.	23	4,49g	17,96g
263.	13	4,50g	18,00g
264.	14	4,33g	17,32g
265.	35	3,72g	14,88g
266.	1	?	
267.	5	4,40g	17,60g
269.	6	4,06g	16,24g
273.	7	3,43g	13,72g
274.	2	4,25g	17,00g
275.	1	4,96g	
277.	6	3,46g	13,84g
278.	1	4,54g	

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
279.	2	?	
285.	15	4,84g	19,36g
289.	1	6,77g	

*Sextans*

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
239.	2	2,47g	14,82g
240.	1	2,95g	
241.	1	3,10g	
243.	1	3,35g	
244.	1	3,35g	
246.	2	3,61g	21,66g
251.	4	3,82g	22,92g
255.	2	3,43g	20,58g
257.	4	3,68g	22,08g
262.	1	2,99g	
285.	1	5,12g	

*Uncia*

RRC	Nb d'exs. <sup>15</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
240.	1	1,66g	
242.	1	3,45g	
244.	1	4,17g	
249.	1	4,00g	
250.	1	3,11g	
285.	2	3,27g	39,24g
289.	1	3,72g	

Ces chiffres appellent quelques commentaires et le guide le plus fiable paraît être le poids du *quadrans*, car cette dénomination est frappée, en quantités abondantes, par l'ensemble des monétaires.

Trois groupes peuvent être isolés. Le premier est constitué des émissions RRC 231, 232, 234, 245, 249, 250, 253 et 285 dont le poids du *quadrans* se situe à + ou - 5,00g (pour la série 231, on ne connaît que 2 *quadrantes*, dont le poids moyen de 6,50g demande confirmation et n'est pas corroboré par le poids de l'unique *semis* connu, 8,32g). Le deuxième est constitué des émissions RRC 238, 239, 273 et 277 dont le poids du *quadrans* est inférieur à 3,50g. Le troisième enfin rassemble le reste des émissions, le plus grand nombre, avec un *quadrans* pesant de 4,00g à 4,50g.

Le poids théorique de l'as de référence oscille ainsi entre ± 20,00g (18 scrupules) et - 14,00g (12 scrupules) avec un pic entre ± 16,00g et ± 18,00g (14 - 16 scrupules).

Il convient bien entendu de vérifier ces conclusions à la lumière du poids des autres dénominations.

## 1. Séries RRC 238, 239, 273 et 277

L. Antestius Gragulus (RRC 238) fait également frapper des *trientes*, dont le poids moyen est à peine supérieur au poids moyen du *quadrans* (3,68g, soit un poids théorique de l'as de 11,04g).

C. Servilius M.f. (RRC 239) émet lui aussi des *trientes*. Le poids moyen des 3 exemplaires connus est inférieur au poids moyen du *quadrans* (2,86g, soit un poids de l'as de 8,58g!). Les rares *sextantes* connus sont également de poids faible (2,47g, soit 14,82g pour l'as).

Q. Fabius Labeo (RRC 273) et Q. Minucius Rufus (RRC 277) n'émettent que des quadrantes.

On peut effectivement admettre que ces 4 monétaires font frapper des dénominations de bronze taillées selon un étalon semi-oncial.

## 2. Séries RRC 232, 234, 245, 249, 250, 253 et 285

Cn. Gellius (RRC 232) émet également des *semisses* et des *trientes* connus à peu d'exemplaires. Le poids théorique de l'as calculé à partir de ces 2 dénominations est plus faible que le poids calculé à partir du *quadrans*: cette émission pourrait donc être considérée avec le troisième groupe.

Ti. Veturius (RRC 234) ne fait frapper que des *quadrantes* de même que L. Opeimius (RRC 253).

Des *trientes* sont connus pour M. Marcius Mn.f. (RRC 245). Leur poids moyen (6,67g) fait effectivement envisager un as assez lourd, de plus de 20g.

Le *triens* et l'*uncia* émis par P. Maenius M.f. Ant. (RRC 249) sont uniques de même que l'*uncia* émise par M. Aburius M. f. Gem. (RRC 250).

Le collègue de monétaires Cn. Domitius, Q. Curtius et M. Sila (RRC 285) fait frapper une gamme complète de divisions de l'as, fort rares, à l'exception du *quadrans*. Le poids moyen des 3 *semisses* connus (12,31g) montre que le poids de l'as est redevenu oncial. Cette constatation est confirmée par le poids des divisions de l'as frappées par M. Cippius M.f. (RRC 289). Avec ces 2 séries s'amorce la reprise de la frappe d'un as oncial par C. Fonteius (RRC 290).

Pour ce groupe, la rareté des dénominations autres que le *quadrans* incite à des conclusions prudentes. Il semble que l'émission RRC 245 soit à rapprocher des émissions RRC 199-219. Quant aux émissions RRC 285 et 289, elles préfigurent un retour à l'étalon oncial.

3. Pour le dernier groupe, la confrontation des poids des autres dénominations éventuellement frappées avec le *quadrans* vient confirmer une taille théorique de l'as à 16 (?) scrupules.

*Le poids des as (et de leurs divisions) frappés entre 114/113 et 100-90 avant J.-C.*

Entre 114/113 et 100-90 avant J.-C., l'as est à nouveau frappé par les monétaires suivants:

RRC	Monétaire	Date
290.	C. Font.	114 ou 113
296.	Cn. Blasio Cn.f.	112 ou 111
312.	C. Sulpici. C.f.	106
313.	L. Memmi. Gal.	106
322.	C. Fabi. C.f.	102
329.	Lent. Mar. f.	100
334.	L. Pompon. Molo	97 (?)
335.	C. Mall., A. Albinus S. f. L. Metel.	avant 91

Des divisions de l'as sont également frappées, mais elles ne sont pas toutes connues pour chaque émission. Elles se rencontrent selon le tableau suivant:

RRC	Semis	Triens	Quadrans	Sextans	Uncia
290.	x	x	x	-	x
296.	x	-	x	-	-
312.	x	-	x	-	-
313.	x	-	x	-	-
322.	-	-	-	-	-
329.	-	-	-	-	-
334.	x	x	x	x	-
335.	x	x	x	x	-

L'histogramme 4 montre que la majorité des poids des as se regroupe entre 23,01g et 24,50g.

Leur moyenne pondérale est la suivante:

RRC	Nb d'exemplaires <sup>17</sup>	Moyenne de poids
290.	8	24,40g
296.	18	24,43g
312.	5	29,20g
313.	9	24,51g
322.	11	24,11g
329.	5	24,67g
334.	7	23,79g
335.	8	29,35g

<sup>17</sup> Collections de la Bibliothèque nationale de France, de Milan, du Kestner Museum de Hanovre, du British Museum et de Cambridge; collection privée R. B. Witschonke.

RRC	290	296	312	313	322	329	334	335
35,01 - 35,50								x
34,51 - 35,00								
34,01 - 34,50		x						
33,51 - 34,00								
33,01 - 33,50								
32,51 - 33,00								x
32,01 - 32,50			xx					x
31,51 - 32,00								
31,01 - 31,50								
30,51 - 31,00								
30,01 - 30,50		x	x			x		
29,51 - 30,00		x						x
29,01 - 29,50								x
28,51 - 29,00	x	x		x				x
28,01 - 28,50					x			
27,51 - 28,00			x					
27,01 - 27,50	x				x			x
26,51 - 27,00				x		x		
26,01 - 26,50				x	xx		xx	
25,51 - 26,00					x			
25,01 - 25,50	x	xx						
24,51 - 25,00		x						
24,01 - 24,50	x	xxx	x	xx		x	xx	
23,51 - 24,00				xx		x	x	
23,01 - 23,50	x	xx			xx			
22,51 - 23,00				x	x			
22,01 - 22,50	x	x						
21,51 - 22,00	xx				xx		x	
21,01 - 21,50								
20,51 - 21,00		xxx						
20,01 - 20,50								
19,51 - 20,00				x				
19,01 - 19,50		x					x	x
18,51 - 19,00					x			
18,01 - 18,50		x				x		

Histogramme 4

La moyenne des poids des divisions de l'as est la suivante:

*Semis*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
290.	6	14,61g	29,23g
296.	4	15,49g	30,99g
312.	4	13,95g	27,89g
313.	13	12,40g	24,80g
334.	17	15,41g	30,83g
335.	6	15,89g	31,78g

*Triens*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
290.	2	10,04g	30,10g
334.	11	9,48g	28,43g
335.	6	8,80g	26,40g

*Quadrans*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
290.	5	6,65g	26,59g
	18	2,88g	11,55g
296.	5	4,54g	18,17g
312.	4	7,58g	30,24g
313.	14	5,61g	22,42g
334.	19	6,57g	26,28g
335.	10	7,24g	28,98g

*Sextans*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
334.	8	6,16g	36,96g
335.	1	5,64g	

*Uncia*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
290.	3	5,17g	62,04g

Le retour à un étalon oncial, constaté avec les émissions RRC 285 et 289, se vérifie.

La moyenne pondérale des as frappés par C. Fonteius (RRC 290), Cn. Blasio Cn.f. (RRC 296), C. Sulpicius C.f. (RPC 312), L. Memmius Gal. (RRC 313), C. Fabius C.f. (RRC 322), Lentulus Mar.f. (RRC 329), L. Pomponius Molo (RRC 334) et C. Publicius Malleolus (RRC 335) se rapproche du poids théorique de l'as oncial (27,06g) et le dépasse même (RRC 312 et 335).

La moyenne pondérale des divisions frappées corrobore cette constatation, souvent en l'amplifiant (en particulier dans le cas des *semisses*). L'once frappée par C. Fonteius est même sextantaire.

Le cas de certaines séries de *quadrantes* doit être évoqué. Cn. Blasio Cn.f. (RRC 296) et L. Memmius Gal. (RRC 313) font frapper des pièces relativement légères dans ce système oncial. Quant à C. Fonteius (RRC 290), il émet, comme l'avait déjà remarqué Bahrfeldt,<sup>18</sup> 2 séries de *quadrantes*, l'une lourde et onciale, frappée sur des flans épais et biseautés, l'autre légère et semi-uncia, frappée sur des flans très minces, aux bords arrondis.

<sup>18</sup> M. von Bahrfeldt, *Nachträge und Berichtigungen zur Münzkunde der Römischen Republik*, NZ 1918, 121-122 [49-50].

Durant cette période, d'autres monétaires font frapper du bronze, mais uniquement des divisions de l'as. Il s'agit des monétaires suivants:

RRC	Monétaire	Date
292.	P. Nerva	113 ou 112
293.	L. Philippus	113 ou 112
305.	Q. Lutati. Cerco Q.	109 ou 108
308.	M. Herenni.	108 ou 107
315.	L. H. Tub.	105
316.	L. Thorius Balbus	105

Ces monétaires ne font pas frapper une gamme complète de petites dénominations. Celles-ci se rencontrent selon le tableau suivant:

RRC	Semis	Triens	Quadrans	Sextans	Uncia	Semiuncia
292.	x	x	x	-	-	-
293.	-	-	x	-	x	-
305.	-	-	-	-	x	-
308.	x	-	x	-	x	x
315.	-	-	-	-	x	x
316.	-	-	-	-	-	x

La moyenne des poids de ces divisions est la suivante:

*Semis*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
292.	8	11,80g	23,60g
308.	1	13,33g	

*Triens*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
292.	1	?	

*Quadrans*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
292.	12	6,13g	24,54g
	11	2,46g	9,86g
293.	3	6,74g	26,97g
	5	2,54g	10,16g
308.	7	5,87g	23,49g

*Uncia*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
293.	2	3,97g	47,64g
305.	1	4,38g	
308.	5	4,56g	54,76g
315.	10	4,44g	53,36g

*Semiuncia*

RRC	Nb d'exs. <sup>16</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
308.	1	2,46g	
315.	2	?	
316.	1	2,00g	

Les indications que l'on peut tirer de ce matériel, relativement rare, sont les mêmes que précédemment.

Les dénominations de bronze des émissions de P. Nerva (*RRC* 292), L. Philippus (*RRC* 293), Q. Lutatius Cerco Q. (*RRC* 305), M. Herennius (*RRC* 308), L. Hostilius Tubulus (*RRC* 315) et L. Thorius Balbus (*RRC* 316) sont frappées selon l'étalon oncial. L'once, comme dans le cas de C. Fonteius, est sextantaire, comme devait l'être la *semiuncia*, mais, pour cette rare dénomination, le matériel manque.

P. Nerva<sup>19</sup> et L. Philippus font frapper, à l'instar de C. Fonteius, 2 séries de *quadrantes*, l'une lourde et onciale, l'autre légère et semi-unciale.

*Les as frappés entre 91 et 82 avant J.-C.*

Entre 91, date de l'adoption de la *Lex Papiria* et 82, les monétaires suivants battent des as (ainsi que des divisions de l'as):

RRC	Monétaire	Date
338.	L.P.D.A.P.	91
337.	D. Silanus L.f.	91
340.	L. Piso L.f. L.n. Frugi	90
341.	Q. Titi.	90
342.	C. Vibius C.f. Pansa	90
344.	L. Tituri. L.f. Sabinus	89
345.	Cn. Lentul.	88
346.	C. Censorin.	88
348.	L. Rubri. Dosseni.	87
350.	Gar., Ogul., Ver.	86
353.	Mn. Fonte. C.f.	85
354.	C. Licinius C.f. Macer	84
355.	C. Cassius, L. Salinat.	84
368.	L. Sula Imp.	82

Leur moyenne pondérale est la suivante:

RRC	Nb d'exemplaires <sup>20</sup>	Moyenne de poids
338.	31	14,13g
337.	104	11,53g

<sup>19</sup> M. von Bahrfeldt, *ibidem*, 138-139 [66-67].

<sup>20</sup> Les moyennes pondérales sont tirées de H. Willers, *Geschichte der Römischen Kupferprägung*, Leipzig et Berlin,

RRC	Nb d'exemplaires <sup>20</sup>	Moyenne de poids
340.	110	11,08g
341.	134	10,60g
342.	173	11,59g
344.	141	10,32g
345.	52	11,28g
346.	99	11,18g
348.	80	11,77g
350.	196	12,12g
353.	9	11,38g
354.	52	13,13g
355.	58	12,09g
368.	13	18,43g

Ces monétaires font également frapper des divisions de l'as, du moins certains d'entre eux. Ces divisions se rencontrent selon le tableau suivant:

RRC	<i>Semis</i>	<i>Triens</i>	<i>Quadrans</i>
338.	x	x	x
337.	-	-	-
340.	x	-	x
341.	x	x	x
342.	x	-	x
344 <sup>21</sup>	x	x	x
345.	x	-	-
346.	x	-	-
348.	-	-	x
350.	-	-	-
353.	-	-	-
354.	-	-	-
355.	-	-	-
368.	-	-	-

La moyenne des poids de ces divisions est la suivante:

*Semis*

RRC	Nb d'exs. <sup>21</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
338.	54	7,43g	14,86g
340.	51	6,35g	12,70g
341.	8	5,69g	11,38g
342.	13	5,61g	11,22g
344.	6	5,54g	11,08g
345.	6	5,68g	11,36g
346.	4	6,68g	13,36g

1909, 73. Les listes d'exemplaires qu'il cite ont été augmentées des collections d'Oxford, Cambridge, Padoue et Crémone et de la collection R. B. Witschonke.

<sup>21</sup> Les poids sont tirés de M. von Bahrfeldt, (*loc.cit.* n. 18), 173-176 [101-104] qui ne croyait pas que ces divisions appartenaient à l'émission de L. Titurius. Je suis ici l'avis de M. Crawford, *RRC*, p. 355.

*Triens*

RRC	Nb d'exs. <sup>21</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
338.	13	4,86g	14,58g
341.	3	4,06g	12,18g
344.	1	?	?

*Quadrans*

RRC	Nb d'exs. <sup>21</sup>	Moyenne de poids	Poids théorique de l'as
338.	11	3,81g	15,24g
340.	10	3,04g	12,16g
341.	4	3,59g	14,36g
342.	5	2,75g	11,00g
344.	2	?	?
348.	2	2,09g	8,36g

Ces poids appellent quelques commentaires: alors que l'as est censé être devenu semi-oncial, c'est à dire qu'il devait peser *ca.* 13,53g, son poids est en réalité très variable:

– le poids de l'as de l'émission RRC 338, qui introduit cette réforme, est plus proche de 13 scrupules que de 12, et cette constatation est confirmée par le poids de ses divisions;

– les autres monétaires font frapper des as dont le poids oscille entre 10 et 12g, leur moyenne s'établissant à 11,36g, soit 10 scrupules. Leurs divisions, en particulier les *semisses*, confirment, sauf exception, ce poids;

– C. Licinius C.f. Macer (RRC 354) fait frapper, en 84, des as dont le poids est proche du poids théorique de l'as semi-oncial;

– L. Sula Imp. (RRC 368) frappe, en 82, des as lourds dont le poids de *ca.* 16 scrupules rappelle le poids théorique selon lequel sont frappées des divisions de l'as entre 138 et 115 (RRC 231, 235, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 248, 251, 255, 256, 257, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 269, 273, 274, 275, 278, 279 et 289).

Après l'émission de Sulla, la frappe du bronze cesse à Rome jusqu'à *ca.* 45 avant J.-C. Les pièces frappées en vertu de la *Lex Papiria* disparurent immédiatement de la circulation, parfois thésaurisées,<sup>22</sup> plus certainement refondues.

Les as plus anciens continuèrent, pour leur part, à circuler et on les trouve encore dans des contextes

<sup>22</sup> Deux dépôts connus d'après M. Crawford, *RRCH*: le dépôt de Luni = *Luna* (*RRCH* 230 = *Giornale storico della Lunigiana* 1961, p. 47) comprenant 17 *asses* (terminus RRC 344: L. Titurius L. f. Sabinus) et celui d'«Italie» (*RRCH* 244 = *NZ* 1896, p. 122) comptant 20 *asses* (émissions de Gar., Ogul. et Ver. = RRC 350 et Mn. Fonteius = RRC 353).

archéologiques datés de façon fiable du Ier siècle après J.-C.

La *Lex Papiria* a donc été un échec. Il faut tenter d'en expliquer les raisons, ce qui, en fait, semble nous ramener au problème de la promulgation même de cette loi.

Lors de sa création en 214/213, le denier valait 10 as sextantaires, soit une relation de l'argent au bronze de 1:120.<sup>23</sup> Vers 141/140 probablement, lorsqu'apparaît la marque XVI sur les émissions de L. Iulius, L. Atilius Nomentanus, C. Titinius, M. Aufidius Rusticus et C. Valerius C. f. Flaccus,<sup>24</sup> le denier fut réévalué à 16 as. Après 214/213, le poids de l'as était devenu très rapidement oncial et les énormes quantités de bronze frappées dans la première moitié du IIe siècle avaient provoqué un déséquilibre de la masse monétaire. Ce changement de parité n'imposait donc certainement pas une relation nouvelle entre argent et bronze, mais entérinait l'état du marché.<sup>25</sup> Le bronze avait depuis longtemps perdu de sa valeur et sa relation à l'argent était tombée à 112:1,<sup>26</sup> peut-être même à 98:1,<sup>27</sup> puisque l'on constate que les as n'étaient plus vraiment onciaux depuis 155.

La composition métallique de ces as est la suivante:<sup>28</sup>

Monétaire	RRC	Date	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni
Safrà <sup>29</sup>	206/2	150	1,10	24,0	-	2,25	2,10	0,15	0,060
C. Iuni C.f. <sup>30</sup>	210/2	149	1,56	26,2	-	0,86	0,62	0,071	0,055
M. Atili Saran <sup>31</sup>	214/2	148	0,49	22,7	-	3,00	3,22	0,15	0,064
Q. Marc. Libo <sup>32</sup>	215/2	148	1,38	25,8	-	1,50	1,10	0,10	0,063
L. Semp. Pito <sup>33</sup>	216/2	148	1,29	22,8	-	1,53	0,93	0,085	0,061
C. Ter. Luc. <sup>34</sup>	217/2	147	1,41	20,5	0,05	1,66	1,28	0,11	0,062

<sup>23</sup> Un denier pesant 4 scrupules valait 10 as sextantaires (soit 10 x 48 scrupules): 120 scrupules de bronze étaient l'équivalent d'1 scrupule d'argent.

<sup>24</sup> RRC 224-228.

<sup>25</sup> T. V. Buttrey, *On the Retariffing of the Roman Denarius*, *ANSMN* VII, 1957, 57-65.

<sup>26</sup> Un denier pesant 3 3/7 scrupules valait 16 as onciaux (soit 16 x 24 scrupules), soit un rapport de 1:112.

<sup>27</sup> En admettant un as oncial pesant 21 scrupules, le rapport de l'argent au bronze passe à 1:98.

<sup>28</sup> Les monnaies ont été analysées par activation neutronique avec des neutrons rapides de cyclotron. Cette méthode est détaillée par F. Beauchesne et J.-N. Barrandon, *Analyse globale et non destructive des objets archéologiques cuivreux par activation avec des neutrons rapides de cyclotron*, *Revue d'Archéométrie* 10, 1986, 75-85. Les irradiations ont été effectuées au Service du Cyclotron (Orléans) par le CNRS, Centre Ernest-Babelon, IRAMAT-UMR 5060.

<sup>29</sup> Paris BnF MMA Ailly 3964.

<sup>30</sup> Paris BnF MMA Ailly 11331.

<sup>31</sup> Paris BnF MMA Ailly 4863.

<sup>32</sup> Paris BnF MMA Ailly 12173.

<sup>33</sup> Paris BnF MMA Ailly 15147.

<sup>34</sup> Paris BnF MMA Ailly 1558.

Ces as sont des bronzes au plomb. La présence d'antimoine (Sb) est liée au minerai de plomb utilisé.

Cinquante ans plus tard, au moment de l'introduction de la *Lex Papiria*, toutes sortes de bronze circulaient: des as onciaux anciens, des divisions de l'as frappées entre 138 et 115, taillées selon des étalons

différents, des as — et leurs divisions — onciaux récents, frappés entre 114/3 et 100-90 avant J.-C.

L'utilisateur devait s'y perdre, d'autant que le retour à l'étalon oncial s'était accompagné, pour certaines émissions, d'innovations dans la composition métallique des espèces, comme le montrent les analyses inédites ci-dessous:

Monétaire	RRC	Date	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni
C. Fonteius <sup>35</sup>	290/2	114/3	6,73	0,13	0,12	0,066	0,011	0,018	0,019
C. Fonteius <sup>36</sup>	290/2		4,59	0,10	-	0,08	0,02	0,015	0,051
C. Fonteius <sup>37</sup>	290/3		4,26	0,08	-	0,026	-	0,014	0,012
Cn. Blasio <sup>38</sup>	296/2	112/1	2,51	0,66	-	0,057	0,065	0,03	0,11
Cn. Blasio <sup>39</sup>	296/2		1,09	1,85	-	0,14	0,018	0,11	-
Cn. Blasio <sup>40</sup>	296/3		6,46	0,02	-	-	0,025	-	0,03
C. Sulpici. <sup>41</sup>	312/2	106	2,68	27,0	-	0,25	0,32	0,10	0,065
C. Sulpici. <sup>42</sup>	312/3		1,80	20,7	4,20	0,18	0,35	0,07	0,047
L. Memmi. Gal. <sup>43</sup>	313/2	106	1,40	8,8	0,17	0,15	0,097	0,10	0,027
L. Memmi Gal. <sup>44</sup>	313/2		0,95	10,63	-	0,17	0,165	0,067	0,027
L. Memmi Gal. <sup>45</sup>	313/3		3,52	10,49	-	0,15	0,19	0,073	0,045
C. Fabi. C. f. <sup>46</sup>	322/2	102	6,34	0,09	0,5	0,033	0,018	0,015	0,024
C. Fabi. C. f. <sup>47</sup>	322/2		5,45	0,14	-	0,013	0,067	0,030	0,019
Lent. Mar. <sup>48</sup>	329/2	100	1,50	25,2	-	0,11	0,014	0,18	-
Lent. Mar. <sup>49</sup>	329/2		1,36	23,91	-	0,11	0,019	0,22	-
Molo <sup>50</sup>	334/2	97 (?)	7,78	2,0	0,088	0,11	0,017	0,12	0,012
Molo <sup>51</sup>	334/2		8,12	1,81	-	0,15	0,025	0,096	0,012
Molo <sup>52</sup>	334/5		6,33	1,80	-	0,06	0,27	0,21	0,018
C. Malleolus <sup>53</sup>	335/4	96 (?)	7,00	1,70	-	0,1	0,021	0,1	0,073
C. Malleolus <sup>54</sup>	335/5		9,69	-	-	0,1	0,026	0,1	0,011

<sup>35</sup> Paris BnF MMA Ailly 9713.

<sup>36</sup> Paris BnF MMA Ailly 9715.

<sup>37</sup> Paris BnF MMA Ailly 9717.

<sup>38</sup> Paris BnF MMA Ailly 8216.

<sup>39</sup> Paris BnF MMA Ailly 8223.

<sup>40</sup> Paris BnF MMA Ailly 8227.

<sup>41</sup> Paris BnF MMA Ailly 15383.

<sup>42</sup> Paris BnF MMA Ailly 15388.

<sup>43</sup> Paris BnF MMA Ailly 12805.

<sup>44</sup> Paris BnF MMA Ailly 12801.

<sup>45</sup> Paris BnF MMA AF 102.

<sup>46</sup> Paris BnF MMA Ailly 9410.

<sup>47</sup> Paris BnF MMA AF 75.

<sup>48</sup> Paris BnF MMA Ailly 8135.

<sup>49</sup> Paris BnF MMA Ailly 8137.

<sup>50</sup> Paris BnF MMA Ailly 14205.

<sup>51</sup> Paris BnF MMA Ailly 14207.

<sup>52</sup> Paris BnF MMA Ailly 14225.

<sup>53</sup> Paris BnF MMA Ailly 2502.

<sup>54</sup> Paris BnF MMA Ailly 2507.

A l'exception des émissions de C. Sulpici. et Lent. Mar., dont la composition est semblable à celle des as onciaux anciens, les autres présentent une métallurgie différente, qui n'est du reste pas homogène. Dans le cas de C. Fonteius et Cn. Blasio par exemple, les espèces produites — as et semis — sont en cuivre pratiquement pur.

Il est donc probable que l'objet de la *Lex Papiria* était de remettre de l'ordre sur le marché monétaire. Mais les résultats ne furent pas ceux escomptés, sans doute en raison des innovations marquant la volonté de l'État de faire table rase de l'ancien système.

Les analyses inédites ci-dessous sont particulièrement éloquentes:

Monétaire	RRC	Date	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni
L.P.D.A.P. <sup>55</sup>	338/1	91	2,12	20,6	0,10	1,07	0,64	0,11	0,061
L.P.D.A.P. <sup>56</sup>	338/1		2,30	24,4	0,11	1,07	0,63	0,083	0,053
L.P.D.A.P. <sup>57</sup>	338/1		2,59	25,8	0,1	0,89	0,55	0,077	0,053
D. Silanus <sup>58</sup>	337/5	91	5,0	0,031	-	0,13	1,18	0,22	0,06
L. Piso Frugi <sup>59</sup>	340/4	90	5,9	0,19	-	0,23	1,94	0,32	0,07
Q. Titi. <sup>60</sup>	341/4a	90	3,51	0,13	0,078	0,036	0,26	0,12	0,092
C. Vibius Pansa <sup>61</sup>	342/7a	90	2,70	0,035	-	0,033	0,29	0,12	0,15
L. Tituri. L. f. <sup>62</sup>	344/4a	89	2,71	0,17	-	0,034	0,23	0,10	0,11
L. Tituri. L. f. <sup>63</sup>	344/4b	89	3,10	0,20	-	0,032	0,24	0,13	0,15
Cn. Lentulus <sup>64</sup>	345/3	88	0,93	2,40	0,12	0,072	0,23	0,064	0,055
C. Censorinus <sup>65</sup>	346/3	88	1,15	1,45	0,12	0,017	0,08	0,073	0,11
C. Censorinus <sup>66</sup>	346/4a	88	1,33	2,75	-	0,046	0,45	0,17	0,11
L. Rubrius Dos. <sup>67</sup>	348/6	87	0,95	1,81	0,13	0,16	0,59	0,28	0,40
Gar. Ogul. Ver. <sup>68</sup>	350/3a	86	0,008	0,34	-	0,045	0,26	0,12	0,24
Mn. Fonteius <sup>69</sup>	353/3	85	0,30	1,0	-	0,018	0,036	0,032	0,070
C. Licinius Macer <sup>70</sup>	354/3a	84	3,12	25,0	0,37	0,16	0,19	0,11	0,08
C. Licinius Macer <sup>71</sup>	354/3a	84	2,75	29,4	0,074	0,16	0,11	0,053	0,075
Cassius, Salinat. <sup>72</sup>	355/1a	84	0,78	1,00	-	0,034	0,42	0,24	0,17
L. Sula Imp. <sup>73</sup>	368/1	82	3,71	0,22	-	0,049	0,20	0,080	0,17
L. Sula Imp. <sup>74</sup>	368/1	82	3,14	0,065	0,20	0,017	0,039	0,046	0,069

La *Lex Papiria* réintroduisait un as de composition métallique semblable à celle des as onciaux anciens, mais de poids semi-oncial (en fait 13 scrupules). M. Crawford a probablement raison d'estimer que, par cette mesure, on entérinait une évolution amorcée entre 138 et 115.

Mais, après l'émission L.P.D.A.P., la frappe d'as de cuivre pratiquement pur, de poids léger (10 scrupules), ne pouvait que semer un peu plus de confusion. Dans le *De Officiis*,<sup>75</sup> Cicéron rapporte que « la

fluctuation de la monnaie à cette époque était telle que personne ne pouvait savoir ce qu'il possédait». <sup>76</sup> L'édit de Gratidianus, probablement en 85, fut la réponse à une situation où la valeur de l'as par rapport au denier était mise en question.<sup>77</sup>

Avec l'émission de C. Licinius Macer, en 84, on retrouve un as réellement semi-oncial, de composition «classique». Ce retour à la norme fut de courte durée. L'émission de C. Cassius et L. Salinator est à nouveau en cuivre pur, celle de L. Sulla également, mais de poids oncial léger (16 scrupules).

L'expérience fut alors abandonnée. La mauvaise monnaie n'avait pas réussi à chasser la bonne.

Il faudra attendre 45 avant J.-C. pour voir la reprise de la production de monnaies de «bronze» en Italie. A cette date, les vieux as républicains du milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. continuaient à circuler et, avec eux, de nombreuses imitations de semis et de quadrans.<sup>78</sup>

<sup>55</sup> Paris BnF MMA Ailly 14045.

<sup>56</sup> Paris BnF MMA Ailly 14047.

<sup>57</sup> Paris BnF MMA Ailly 14043.

<sup>58</sup> Paris BnF MMA Ailly 11780.

<sup>59</sup> Paris BnF MMA Ailly 7004.

<sup>60</sup> Paris BnF MMA Ailly 15585.

<sup>61</sup> Paris BnF MMA Ailly 16550.

<sup>62</sup> Paris BnF MMA Ailly 15810.

<sup>63</sup> Paris BnF MMA Ailly 15786.

<sup>64</sup> Paris BnF MMA Ailly 8335.

<sup>65</sup> Paris BnF MMA AF 97.

<sup>66</sup> Paris BnF MMA Ailly 12393.

<sup>67</sup> Paris BnF MMA Ailly 14885.

<sup>68</sup> Paris BnF MMA Ailly 9981.

<sup>69</sup> Paris BnF MMA Ailly 9757.

<sup>70</sup> Paris BnF MMA AF 84.

<sup>71</sup> Paris BnF MMA AF 85.

<sup>72</sup> Paris BnF MMA AF 42.

<sup>73</sup> Paris BnF MMA Ailly 8587.

<sup>74</sup> Paris BnF MMA Ailly 8588.

<sup>75</sup> III, 80.

<sup>76</sup> Ed. M. Testard, Paris, Belles Lettres, 1984.

<sup>77</sup> M. Crawford, The Edict of M. Marius Gratidianus, *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 194, 1968, 1-4; Id., Ancient Devaluations: a General Theory, *Les dévaluations à Rome. Époque républicaine et impériale* (Rome, 13-15 novembre 1975), EFR, Coll. de l'EFR 37, 1978, 147-158.

<sup>78</sup> M. Crawford, Unofficial Imitations and Small Change under the Roman Republic, *AJN* 1982, 139-164 et pl.I-VIII.

## II. MONNAYAGES IMPÉRIATORIAUX ÉMIS AU TEMPS DES GUERRES CIVILES

Entre 45 avant J.-C. et Actium, les différents *imperatores* firent frapper, autour de la Méditerranée, un certain nombre d'émissions de «bronze» qu'il nous faut envisager.

### 1. CÉSAR

#### a) *C. Clovius praef.*

L'émission *RRC* 476<sup>79</sup> (Fig. 1) a été attribuée par M. Grant<sup>80</sup> à «Mediolanum (?)» en raison de provenances italiennes, suisses et sud-germaniques. S. Cesano<sup>81</sup> a suggéré que Clovius exerçait la charge de préfet urbain, alors qu'Alföldi estimait qu'il était préfet naval en Cyrénaïque<sup>82</sup>. Mais les provenances semblent exclure les vues d'Alföldi : elles se concentrent en Italie du Nord et en Suisse et confirment l'attribution de Grant plutôt que celle de S. Cesano.

Cette émission est datée d'avril 46 à avril 45 en raison de la troisième charge de dictateur de César.

Elle est en orichalque, comme le montrent les analyses publiées par Bahrfeldt<sup>83</sup> et celles, inédites, du Centre Ernest-Babelon :

<i>RRC</i>	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
476		-	-	28,88					-
476		-	0,50	27,60					1,60
476 <sup>84</sup>	0,026	0,40	19,70	0,020	0,005	0,055	0,01	0,29	-
476 <sup>85</sup>	0,12	0,21	20,70	0,020	0,005	0,17	0,01	0,22	-

La moyenne pondérale de cette émission est de 14,96g (pour 130 exemplaires pesés<sup>86</sup>). Dans le con-

texte des années 50-40, on peut s'interroger sur la valeur nominale de ces espèces.



Fig. 1. Dresde 311.

#### b) *Q. Oppius Pr.*

L'origine de cette émission (figs. 2-3)<sup>87</sup> est très discutée. Elle a été attribuée : —soit à l'Asie Mineure, à Laodicée (?) et datée de 88 avant J.-C. (*Q. Oppius* étant identifié avec le gouverneur de Cilicie<sup>88</sup>; —soit à l'Italie, du temps de César;<sup>89</sup> soit à la Syrie, à Antioche, en 33-31 avant J.-C.<sup>90</sup>



Fig. 2. Barcelone 4767.

Cette émission, comme celle de Clovius, est en orichalque, comme en témoignent les analyses de Bahrfeldt, et celles, inédites, du Centre Ernest-Babelon :

Suisse 2/1984, 424); 11. 15,16g (Vinchon 23-24/IV/1976, 6 ex Bourgey IX/1913, 672); 12. 15,09g (New Haven, University Yale); 13. 14,78g (MM liste 479, juillet 1985, 22 ex Leu 33/1983, 2); 14. 14,76g (New York, ANS); 15. 14,37g (Hess/Leu 41/1969, 48); 16. 13,98g (New York, ANS); 17. 13,87g (Cambridge Fitzwilliam Museum); 18. 12,75g (Washington, Smithsonian Mint coll. 413.104); 19. 12,45g (Cambridge Fitzwilliam Museum)

— Série avec étoile: 20. 17,52g (coll. R. Witschonke); 21. 16,08g (New York, ANS); 22. 15,92g (Schulten VI/1982, 517); 23. 15,79g (Lanz 16/1979, 280); 24. 15,67g (Empire Coins 9-10/XI/1985, 267); 25. 15,44g (coll. R. Witschonke); 26. 14,97g (New York, ANS); 27. 14,62g (coll. R. Witschonke ex Superior 31/V/1989, 6227); 28. 14,48g (Empire Coins 9-10/XI/1985, 268); 29. 14,46g (Lanz 30/1984, 436); 30. 13,36g (New Haven, University Yale); 31. 11,41g (coll. Witschonke)

<sup>79</sup> *RRC* 550 = *RPC* 602-603.

<sup>80</sup> *FITA*, 7.

<sup>81</sup> *Rend. Pont. Acc. Arch.* 1947-9.

<sup>82</sup> *Mélanges Carcopino*, 30-31.

<sup>83</sup> *NZ* 1909, 18.

<sup>84</sup> Paris BnF MMA AF 4586.

<sup>85</sup> Paris BnF MMA AF 4588.

<sup>86</sup> Aux 99 exemplaires cités par Bahrfeldt, *NZ* 1909, pp. 12-13, il convient d'ajouter les pièces suivantes (liste non exhaustive, arrêtée au début des années 1990).  
— Série sans étoile: 1. 19,36g (New Haven, University Yale); 2. 16,98g (New York, ANS); 3. 16,06g (J. Vedrines, VSO 5/VII/1985, 647); 4. 16,05g (coll. R. Witschonke ex G. Blaçon, liste 9/1991, 332); 5. 16,01g (New York, ANS); 6. 15,73g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 7. 15,72g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 8. 15,62g (New York, ANS); 9. 15,50g (Sternberg XV/1985, 286); 10. 15,31g (Crédit

<sup>87</sup> *RRC* 550 = *RPC* 602-603.

<sup>88</sup> *RRC*, pp. 545/6; E. Badian, *ANSMN* 1984, 99-102.

<sup>89</sup> Bahrfeldt, *NZ* 1909, 15-18.

<sup>90</sup> *FITA*, 61-64.

RRC	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
550	-	-	20,30					1,10	
550	0,92	-	15,00					0,24	
550/2c <sup>91</sup>	0,49	0,34	18,75	0,04	0,006	0,06	0,009	0,28	-
550/2d <sup>92</sup>	0,47	0,35	19,25	0,04	0,005	0,06	0,009	0,28	0,00004



Fig. 3. Londres BMCRR 4125.

L'utilisation de l'orichalque en Asie Mineure étant désormais bien démontrée pour le Ier siècle avant J.-C.,<sup>93</sup> la première solution pourrait sembler plausible, d'autant qu'un exemplaire de Paris<sup>94</sup> est censé provenir de Cilicie.

Mais les parallèles avec l'émission de Clovius sont tellement évidents qu'il semble naturel d'attribuer le monnayage du préteur Q. Oppius (inconnu par ailleurs) à un atelier incertain d'Italie, sous César. Outre la provenance romaine d'une pièce de la collection Gnecci, les fouilles d'Ortona viennent de révéler un exemplaire de ce monnayage.<sup>95</sup>

La moyenne pondérale de cette émission (13,70g pour 56 exemplaires pesés)<sup>96</sup> est inférieure de plus d'un gramme à celle de Clovius. Ce poids est pratiquement celui d'un as semi-oncial.

<sup>91</sup> Paris BnF MMA Ailly 17303.

<sup>92</sup> Paris BnF MMA Ailly 17307.

<sup>93</sup> P. Craddock, A. Burnett et K. Preston, Hellenistic copper-based coinage and the origin of brass, *Scientific Studies in Numismatics* (ed. W. D. Oddy), 1980, 53-64; A. M. Burnett, P. Craddock et K. Preston, New light on the origins of orichalcum, *Proceedings of the 9th International Numismatic Congress* (eds. T. Hackens et R. Weiller), 1982, 263-268.

<sup>94</sup> BnF MMA Waddington 7450.

<sup>95</sup> S. Scheers et J. van Heesch, Les monnaies, *Ortona VIII. Rapports et études* (ed. J. Mertens), 1988, 242, n.° 95; M. Amandry, Provenances et absences, in *Ritrovamenti monetali nel mondo antico: problemi e metodi* (ed. G. Gorini), Padoue, 2002, 11-12 (un exemplaire trouvé à Aleria en Corse).

<sup>96</sup> Aux 45 exemplaires cités par Bahrfeldt, Die letzten Kupferprägungen unter der römischen Republik, *NZ* 1909, 14-15, il convient d'ajouter les pièces suivantes (liste arrêtée au début des années 1990):

1. 20,24g (Lanz 16/1979, 252); 2. 17,38g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 3. 16,86g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 4. 16,50g (coll. R. Witschonke); 5. 14,25g (coll. R. Witschonke); 6. 13,98g (Dresde 312); 7. 13,95g (Utrecht 1377); 8. 13,79g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 9. 12,02g (coll. R. Witschonke); 10. 11,44 (Vinchon 23-24/IV/1976, 5); 11. 11,21g (Cambridge, Fitzwilliam Museum).

### c) Cnaeus et Sextus Pompée

Après la défaite de Pompée, Sextus passa en Afrique et, après Thapsus, rejoignit son frère Cnaeus en Espagne. Ils levèrent 13 légions et se rendirent maîtres du sud de la province. Mais César les vainquit à Munda, le 17 mars 45 avant J.-C. Cnaeus fut capturé peu après et exécuté.

Sextus rassembla une nouvelle armée et passa à Marseille. En avril 43, le Sénat le plaça à la tête de la flotte et le nomma «praefectus classis et orae maritimae», mais cette mesure fut rapportée sous l'effet de la *lex Pedia*. Sextus occupa alors la Sicile, la Sardaigne et la Corse jusqu'à sa défaite à Naucloue contre Agrippa, en septembre 36.

Le monnayage de bronze de Cnaeus et Sextus Pompée a été étudié par Bahrfeldt,<sup>97</sup> Grant<sup>98</sup> et Martini.<sup>99</sup> Il est constitué de 3 émissions distinctes. L'une, au nom de Cnaeus<sup>100</sup> (Fig. 4), a été frappée avant Munda, peut-être à Corduba. Les deux autres, au nom de Sextus Pompée, sont postérieures à Munda. Celle qui est signée de son légat M. Eppius M. f.<sup>101</sup> (Fig. 5) a toujours été attribuée à l'Espagne, mais Martini a suggéré qu'elle avait été frappée en Sicile: la publication récente des fouilles de Morgantina semble lui donner raison, puisque 25 exemplaires de cette émission ont été trouvés là.<sup>102</sup> La troi-



Fig. 4. Paris Ailly 14129.

<sup>97</sup> Die letzten Kupferprägungen unter der römischen Republik, *NZ* 1909, 67-77.

<sup>98</sup> *FITA*, 22-24.

<sup>99</sup> *Monetazione bronzea romana tardo-republicana*, I, Glaux 1, Milan, 1988, 65-81, 116-129; Id., *Monetazione bronzea romana tardo-republicana*, II. *Sextus Pompeius*, Glaux Serie Speciale I, Milan, 1995.

<sup>100</sup> *RRC* 471 = *RPC* I, 486.

<sup>101</sup> *RRC* 478 = *RPC* I, 487.

<sup>102</sup> *RRC* 479 = *RPC* I, 671.



Fig. 5. Paris Ailly 9292.



Fig. 6. Paris FG 171.

sième émission<sup>103</sup> présente des styles très divers: des monnaies de «bon style» (Fig. 6) et de style «dégénéré». On a affirmé que les monnaies de «bon style» avaient été émises en Espagne<sup>104</sup> et celles de style «dégénéré» en Sicile. Mais, là encore, toutes ces monnaies pourraient avoir été frappées en Sicile.<sup>105</sup>

La typologie des 3 émissions est d'inspiration républicaine, avec la tête traditionnelle de Janus au droit (ou la tête janiforme de Pompée le Grand) et la proue au revers.

Leur poids moyen est le suivant:

RRC	Nombre d'exemplaires	Moyenne de poids
471	99 <sup>106</sup>	21,79g
478	62 <sup>107</sup>	17,03g
479	581 <sup>108</sup>	21,63g

<sup>103</sup> T. V. Buttrey et alii, *Morgantina Studies II. The Coins*, Princeton, 1989, n.° 691.

<sup>104</sup> Bahrfeldt, *Blätter für Münzfreunde* 1930-3, 755.

<sup>105</sup> Martini, (*op. cit.* n. 99), partage cette émission en 3 séries, selon des critères stylistiques, et les assigne à 3 ateliers siciliens.

<sup>106</sup> Aux 20 exemplaires cités par le *RPC* I, 486, il faut ajouter les pièces suivants (inventaire arrêté au début des années 1990): 1. 27,50 (coll. R. Witschonke); 2. 25,64g (coll. R. Witschonke); 3. 25,23g (coll. R. Witschonke); 4. 22,05g (Barcelone 104 613); 5. 22,02g (coll. R. Witschonke); 6. 21,49g (coll. R. Witschonke); 7. 21,42g (Barcelone 38 665); 8. 21,23g (coll. R. Witschonke); 9. 19,06g (coll. R. Witschonke); 10. 17,48g (coll. R. Witschonke ex Giessener 24/1983, 204); 11. 15,56g (coll. R. Witschonke); 12. 14,45g (coll. R. Witschonke (ex NFA Garrett III, 29/III/1985, 394). Les chiffres indiqués sont tirés de R. Martini, *op. cit.* n. 99, 221-223.

<sup>107</sup> Aux 41 exemplaires cités par le *RPC* 487, il faut ajouter les pièces suivantes (inventaire arrêté au début des années 1990): 1. 20,65 (coll. R. Witschonke); 2. 19,93g (coll. R. Witschonke); 3. 19,46g (coll. R. Witschonke); 4. 17,64g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 5. 16,22g (Brescia 1313). Les chiffres indiqués sont tirés de R. Martini, *op. cit.* n. 99, 224-226.

<sup>108</sup> Aux 185 exemplaires cités par le *RPC* 671, il faut ajouter les exemplaires suivants (inventaire arrêté au début des années 1990): 1. 26,82g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 2. 26,66g (Monnaies et Médailles 66/1984, 481); 3. 26,46g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 4. 25,57g (J. Vedrines VSO 5/VII/1985, 647); 5. 24,80g (Brescia 1314); 6. 24,20g (Lanz 14/

RRC	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
471 <sup>109</sup>	-	39,5	-						
471	3,1	38,2	-						
471	2,9	36,4	-						
471 <sup>110</sup>	0,80	24,75	0,05	0,13	0,12	0,082	0,083	0,04	0,012
471 <sup>111</sup>	0,78	21,3	-	0,12	0,20	0,11	0,20	-	0,014
478 <sup>112</sup>	3,85	19,8	-	0,06	0,16	0,09	0,054	0,10	710-4
478 <sup>113</sup>	5,80	8,6	-	0,13	0,13	0,06	0,091	0,07	0,002
479 <sup>114</sup>	7,90	18,31	0,55						
479	7,70	18,10	1,40						
479	6,50	27,00	0,10						
479	7,41	27,13	0,40						
479 <sup>115</sup>	8,47	16,15	-					0,28	
479 <sup>116</sup>	9,70	19,30	-					-	
479 <sup>117</sup>	3,15	15,7	0,5	0,16	0,14	0,06	0,083	-	0,0023
479 <sup>118</sup>	4,48	17,3	-	0,20	0,082	0,04	0,080	0,1	0,0030
479 <sup>119</sup>	4,65	11,5	-	0,18	0,14	0,16	0,14	0,08	0,0028
479 <sup>120</sup>	4,17	13,05	-	0,18	0,15	0,06	0,15	0,17	0,0026
479 <sup>121</sup>	4,35	14,90	-	0,19	0,18	0,057	0,18	0,075	0,0020
479 <sup>122</sup>	4,95	8,21	-	0,16	0,12	0,06	0,12	0,067	0,0020

Les dénominations frappées sont sans conteste des as, de poids oncial léger. Les analyses, anciennes et

1978, 170); 7. 23,87g (Sternberg 24/XI/1977, 468); 8. 23,02g (Münzzentrum Köln XXIV, 12/V/1976, 316); 9. 22,91g (Vinchon 23-24/IV/1976, 7); 10. 22,16g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 11. 21,98g (Crédit Suisse 4/1985, 397); 12. 21,89g (Schulten 8-9/XI/1982, 454); 13. 21,56 (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 14. 21,33g (Brescia 1315); 15. 21,24 (Kastner 12/1976, 196); 16. 21,21g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 17. 21,17g (Cambridge, Fitzwilliam Museum); 18. 20,96g (Kampmann, coll. Nicolas, 9-10/III/1982, 37); 19. 18,04g (Spink 15-16/II/1977, 458); 20. 17,48g (Kampmann, coll. Nicolas, 9-10/III/1982, 38); 21. 17,07g (Naville XVI/1933, 1532); 22. 16,61g (Brescia 1316). Les chiffres indiqués sont tirés de R. Martini (*op. cit.*, n. 99), 227-31.

<sup>109</sup> Bahrfeldt, *NZ* 1909, 10.

<sup>110</sup> Paris BnF MMA Ailly 14128.

<sup>111</sup> Paris BnF MMA Ailly 14130.

<sup>112</sup> Paris BnF MMA Ailly 9285.

<sup>113</sup> Paris BnF MMA Ailly 9292.

<sup>114</sup> Bahrfeldt, *NZ* 1909, p.

<sup>115</sup> Mommsen, *Geschichte des römischen Münzwesens*, Berlin, 1860, 191.

<sup>116</sup> Grueber, *NC* 1904, 244.

<sup>117</sup> Paris BnF MMA Ailly 14169.

<sup>118</sup> Paris BnF MMA Ailly 14190.

<sup>119</sup> Paris BnF MMA FG 842.

<sup>120</sup> Paris BnF MMA Ailly 14161.

<sup>121</sup> Paris BnF MMA Ailly 14174.

<sup>122</sup> Paris BnF MMA Ailly 14168.

nouvelles (Centre Ernest-Babelon), montrent que ce sont des bronzes au plomb.

Les analyses tendent à prouver le bien fondé des attributions. Le métal qui a servi à frapper l'émission de Cnaeus —un bronze au plomb avec très peu d'étain (moins de 1 %)— est différent de celui qui a été utilisé pour les émissions de Sextus. Toutefois la technique de fabrication et de frappe de ces deux émissions (des flans à bords biseautés et un axe à 9h pour l'émission d'Eppeius; des flans à bords ronds et un axe à 12h pour l'émission de Sextus) peut faire envisager des ateliers différents.

## 2. OCTAVE

### a) Narbonne, 40 avant J.-C.

Les bronzes d'Octave à la proue<sup>123</sup> (Fig. 7) ont par le passé été attribués de façon diverse. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Vienne semble avoir eu la préférence de nombreux auteurs, alors que l'option lyonnaise se trouve chez Cohen,<sup>124</sup> amplifiée au XX<sup>e</sup> siècle par Sydenham.<sup>125</sup> En 1946, Grant proposait de donner ce monnayage à la colonie d'Arles, en raison des lettres AR qu'il croyait déchiffrer sur un exemplaire de sa collection.<sup>126</sup> Mais cette pièce, conservée au Fitzwilliam Museum à Cambridge, a été regravée.

Il fallait toutefois, avec raison, chercher un atelier dans le Sud de la France, en raison de la présence fréquente de ces monnaies dans les médailliers de Narbonne, Nîmes, Montpellier, etc.

Le choix de Narbonne, affirmé hypothétiquement en 1938,<sup>127</sup> devait être confirmé en 1968 par la découverte, dans une des cellules de la galerie Nord de l'*horreum* de Narbonne, d'un petit dépôt monétaire constitué de 11 monnaies de bronze: 3 as onciaux frappés dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et 8 bronzes CAESAR, tête légèrement barbue d'Octave/ Proue à dr. avec habitacle et mât. La carte de répartition des trouvailles vient confirmer cette attribution: ces monnaies se rencontrent pour l'essentiel en Narbonnaise, à Narbonne et autour de Narbonne.<sup>128</sup>

<sup>123</sup> *RPC* 518.

<sup>124</sup> H. Cohen, *Description...* I, Paris, 1880, Auguste 737.

<sup>125</sup> E. A. Sydenham, *The Mint of Lugdunum*, *NC* 1917, 58, n.° 17.

<sup>126</sup> *FITA*, 41-43.

<sup>127</sup> G. Nicodemi, *Comune di Milano. Catalogo delle raccolte numismatiche*. I. *Le monete dell'impero da Augusto a Traiano*, Milan, 1938, 23, n.° 233.

<sup>128</sup> M. Amandry, J.-N. Barrandon, J.-C. Richard, *Notes de numismatique narbonnaise*. V. Les as d'Octave à la proue émis à Narbonne en 40 avant J.-C., *RAN* 19, 1986, 64-66.



Fig. 7. Lyon Musée des Beaux-Arts.

Cette émission a probablement été frappée en 40 avant J.-C., lorsque la Narbonnaise passa sous contrôle d'Octave. Au terme des accords conclus après Philippes en 42 avant J.-C., cette province faisait partie des possessions d'Antoine: 11 légions, commandées par Fufius Calenus, lui étaient fidèles. Mais Calenus vint à mourir de façon providentielle pour Octave et son fils se rallia à l'héritier de César avec ses légions. Il faut dire qu'Antoine était dans une situation difficile: ce que l'on appelle la guerre de Pérouse s'était achevée fin février 40 au détriment de son frère L. Antonius. Octave avait définitivement établi son autorité sur toute l'Italie.

Octave se rendit en Narbonnaise au printemps/été 40; Agrippa y arriva à l'automne pour prendre le commandement de cette province, puisque l'ensemble des Gaules était passé à Octave après les accords de Brindes de septembre 40.

Il est vraisemblable que le séjour d'Octave fut l'occasion de cette émission: il voulut imposer rapidement son *imago* aux légions d'Antoine qui venaient de passer à lui et à la Narbonnaise en général qui tombait en son pouvoir. Cette émission, frappée hâtivement (flans très irréguliers, frappe souvent décentrée, caractère parfois grossier de l'effigie d'Octave) fut très abondante, puisque 120 exemplaires étudiés présentent au minimum 112 coins de droit. Si l'on tente d'estimer le nombre original de coins de droit, on aboutit, en utilisant la formule de G. Carter<sup>129</sup> au chiffre ahurissant de 1157 coins (avec une marge d'incertitude de 330).

Certaines monnaies portent une contremarque figurant un coq et, au-dessus du coq, sans doute la lettre Q (Fig. 8). Sa signification échappe,<sup>130</sup> mais elle a été apposée relativement peu de temps après la frappe de l'émission, puisqu'un quart environ des exemplaires répertoriés la portent.

<sup>129</sup> *ANSMN* 28, 1983, 195-206.

<sup>130</sup> Aurait-elle été apposée pour rétablir le cours de la monnaie, après décri? Cela semble peu plausible, d'autant que cette contremarque a été apposée aveuglément, sans critère de poids.

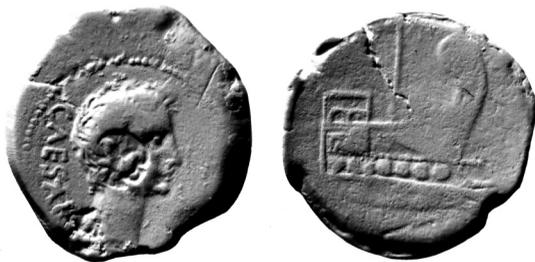


Fig. 8. Poinsignon/Pesce 4e VSO, 30/VI/1987, 755.

Quelle dénomination représente la monnaie frappée à Narbonne? Sans aucun doute un as: le poids moyen des 160 pièces pesées est 16,29g. Ce poids est plus lourd que le poids théorique de l'as semi-onciaux, mais il correspond en fait au poids des as onciaux qui avaient circulé durant près d'un siècle et perdu ainsi de 5 à 10g par rapport à leur poids théorique.

Leur composition métallique est du reste semblable à celle des as onciaux anciens, comme le montre le tableau ci-dessous:<sup>131</sup>

	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
1 <sup>132</sup>	1,83	28,25	-	2,48	0,27	0,20	-	2,96	0,0034
2 <sup>133</sup>	2,00	28,43	-	1,12	0,73	0,23	0,040	1,39	0,0046
3 <sup>134</sup>	1,88	26,4	-	2,6	0,29	0,20	-	1,45	0,058
4 <sup>135</sup>	1,99	29,15	0,11	0,022	0,70	0,22	0,054	-	0,0054
5 <sup>136</sup>	2,69	27,46	-	0,099	0,92	0,21	0,094	-	0,0089
6 <sup>137</sup>	1,84	28,41	-	0,079	0,87	0,19	0,081	-	0,0051
7 <sup>138</sup>	1,76	27,78	-	0,046	0,93	0,28	0,052	-	0,0069
8 <sup>139</sup>	1,47	27,85	-	0,043	0,84	0,19	0,075	-	0,0047
9 <sup>140</sup>	1,47	27,06	-	0,075	0,87	0,20	0,088	-	0,0048
10 <sup>141</sup>	1,44	26,11	-	0,031	0,73	0,22	0,056	-	0,0043
11 <sup>142</sup>	2,17	24,90	0,14	0,053	0,75	0,25	0,042	0,13	0,036
12 <sup>143</sup>	1,86	25,23	-	0,044	0,95	0,27	0,054	-	0,0036
13 <sup>144</sup>	1,68	25,25	0,17	0,14	0,67	0,17	0,082	0,077	0,00064
14 <sup>145</sup>	2,30	24,35	-	0,031	0,70	0,18	0,048	-	-
15 <sup>146</sup>	1,94	23,38	-	0,043	0,81	0,19	0,052	-	0,0041
16 <sup>147</sup>	1,40	21,07	-	0,034	0,76	0,21	0,051	-	0,0046
17 <sup>148</sup>	1,95	20,15	-	0,050	0,69	0,18	0,055	-	0,0038

<sup>131</sup> Analyses du Centre Ernest-Babelon.

<sup>132</sup> Coll. privée.

<sup>133</sup> Coll. privée.

<sup>134</sup> Coll. privée.

<sup>135</sup> Coll. privée.

<sup>136</sup> Coll. privée.

<sup>137</sup> Coll. privée.

<sup>138</sup> Coll. privée.

<sup>139</sup> Narbonne 75/9.

<sup>140</sup> Narbonne 75/6.

<sup>141</sup> Narbonne 75/7.

<sup>142</sup> Coll. privée.

<sup>143</sup> Narbonne 75/4.

<sup>144</sup> Narbonne 75/10.

<sup>145</sup> Narbonne 74/5.

<sup>146</sup> Narbonne 75/8.

<sup>147</sup> Coll. privée.

<sup>148</sup> Narbonne 75/11.

Ces monnaies contiennent une quantité faible et constante d'étain (Sn = 1,83 + ou - 0,35%) et des teneurs importantes en plomb, puisqu'elles sont comprises entre 20 et 30 %. L'analyse des éléments à l'état de traces a permis de déceler que deux types de cuivre ont été utilisés: l'un arsenié (avec une teneur en arsenic voisine de 2%: analyses 1 à 3) et l'autre pas.

Deux monnaies des *Neroncen*<sup>149</sup> ont également été analysées:

	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
1 <sup>150</sup>	9,02	4,74	-	0,002	0,04	0,006	0,031	-	-
2 <sup>151</sup>	7,5	5,10	-	0,003	0,038	-	0,028	0,10	-

Il est possible que les monnaies des *Neroncen* aient servi à la frappe des as de Narbonne par leur refonte et l'addition au bain d'un alliage cuivre-plomb dans des proportions respectives de 75-25 %.

Par rapport à l'as républicain traditionnel, il convient de noter, sur le monnayage de Narbonne, l'abandon au droit de la représentation de Janus, alors que la proue figure toujours au revers. L'image de l'*imperator* est désormais présente: une tête, un as. Lorsque, sous Auguste, la Monnaie à Rome sera réouverte, l'image du *princeps* ne figurera que sur l'as: cette continuité n'est sans doute pas fortuite.

#### b) Italie, 38 avant J.-C (?)

Deux séries de «bronze» offrent, par comparaison avec le monnayage de Narbonne, un contraste frappant, par la qualité de leur gravure et par le soin apporté à préparer les flans (flans biseautés de chaque côté, présentant une arête régulière).

Il s'agit des séries *RRC 535/1*<sup>152</sup> (CAESAR DIVI F, tête d'Octave légèrement barbue à dr./DIVOS IVLIVS, tête couronnée de César à dr.) (Fig.9) et *RRC 535/2*<sup>153</sup> (DIVI F, tête d'Octave légèrement barbue à dr.; devant une étoile (*sidus iulium?*)/DIVOS IVLIVS sur 2 lignes dans une couronne de laurier). Ce groupe de monnaies pose des problèmes d'attribution et de date.

<sup>149</sup> Sur le monnayage à légende *Neroncen*, voir J.-C. Richard, Les monnayages indigènes de Narbonne et sa région, *Narbonne, Archéologie et Histoire*, Montpellier, 1973, 135-149; G. Depeyrot, *Le numéraire celtique. I. La Gaule du Sud-Est*, Moneta 27, Wetteren, 2002, 168-176.

<sup>150</sup> BnF MMA LT 2489.

<sup>151</sup> BnF MMA LT 2490.

<sup>152</sup> = *RPC* I, 620.

<sup>153</sup> = *RPC* I, 621.



Fig. 9. J. Vinchon, coll. A. Trampitsch, 13-15/XII/1986, 596.



Fig. 10 Londres 1931-7-2-22.

Il a été attribué au XIX<sup>e</sup> siècle à Nîmes<sup>154</sup> alors que l'option lyonnaise est là encore défendue par Sydenham.<sup>155</sup> Mais le style de ce groupe n'a rien de commun avec les bronzes contemporains frappés à Copia<sup>156</sup> et les découvertes de telles monnaies en Gaule est extrêmement rare. C'est pourquoi la tentative récente de Martini de réattribuer ce monnayage à Lyon semble sans fondement, car elle n'est pas argumentée.<sup>157</sup>

En revanche les lieux de trouvailles attestent une origine italienne, sans que se dégage un véritable épictère. Toutefois il semble que ces monnaies se rencontrent fréquemment dans le Latium et en Campanie.<sup>158</sup> L'attribution de Grant<sup>159</sup> à Puteoli est pure vue de l'esprit, de même que celle d'Alföldi/Giard à Pérouse.<sup>160</sup>

Bien entendu, les différentes dates proposées pour ce groupe dépendent de la localisation de l'atelier. Alföldi/Giard ont pensé qu'il avait été frappé en 41/40, puisqu'ils le mettent en relation avec la guerre de Pérouse. Ces monnaies auraient été destinées à payer les soldats d'Octave. Quoique possible, cette hypothèse repose uniquement sur le parallèle des *glandes plumbae* inscrites L.XI DIVOM IVLIVM lancées par les partisans d'Octave contre les Anto-

niens assiégés. Grant le date de 37/36, frappé en même temps que l'extraordinaire bronze d'Agrippa à la légende M.AGRIPPA ORAE[ ]JCLAS. PRAE.C. (Fig. 10). Mais, malgré l'autorité de Mattingly et de Bahrfeldt, cette pièce unique est un faux moderne.<sup>161</sup>

Mieux vaut revenir à la date traditionnelle de 38/37: ce monnayage est le pendant italien en «bronze» du monnayage d'or et d'argent émis en Gaule par Agrippa fin 38.<sup>162</sup> Au droit des *aurei*<sup>163</sup> figure la tête laurée de César, une étoile (*sidus iulium?*) devant le front, avec la légende IMP DIVI IVLI F TER III VIR R P C. C'est la première, et la dernière fois, qu'Octave mentionne une salutation impériatoriale, sa troisième. Cette salutation est précisément celle qu'Agrippa a refusé d'accepter après sa victoire sur les Aquitains. Si le refus d'Agrippa, qui souhaite transférer sur Octave le prestige de sa victoire, est volontaire, il correspond également au souhait d'Octave de «concentrer sur lui l'ensemble des honneurs». <sup>164</sup> Au droit des deniers<sup>165</sup> figurent les têtes affrontées de César couronné et d'Octave accompagnées de la légende DIVOS IVLIVS DIVI F.

Ces parallèles ne sont pas fortuits et les différences de style entre les deux groupes sont bien entendu évidents, puisqu'ils n'ont pas été frappés au même endroit.<sup>166</sup> La frappe de ce groupe répond sans doute au souci du parti césarien d'exploiter les succès d'Agrippa et de redorer le prestige d'Octave qui vient de subir contre Sextus Pompée, au large du promon-

<sup>154</sup> Goudard, *Monographie des monnaies frappées à Nîmes*, Toulouse, 1893, 43-44, n.° 2-5.

<sup>155</sup> E. A. Sydenham, *loc. cit.* n. 124, 59, n.° 19-20.

<sup>156</sup> J.-B. Giard, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. - 41 après J.-C.)*, Wetteren, 1983, n.° 5-7. J'ai tenté de montrer ailleurs (La genèse de la réforme monétaire augustéenne en Occident, *CENB* 23, 2, avril-juin 1986, 27-34) que la date de 28/27 proposée par Giard pour les séries portant César et Octave au droit est intenable et qu'il convient de revenir à une date haute, vers 38-36.

<sup>157</sup> R. Martini, *Monetazione bronzea romana tardo-repubblicana*, I, Glaux, Milan, 1988, 33-64.

<sup>158</sup> P. ex. à Minturnae (I. Ben-Dor dans J. Johnson, *Excavations at Minturnae I*, Philadelphie, 1935, 95, n.° 72-73) ou dans la rivière Liri (*NC* 1970, 95 [5 exs.]; *NC* 1974, 45 [1 ex.]).

<sup>159</sup> *FITA*, 47-50.

<sup>160</sup> A. Alföldi et J.-B. Giard, *Guerre civile et propagande politique; l'émission d'Octave au nom du Divos Julius (41-40 avant J.-C.)*, *NAC* XII, 1984, 147-161.

<sup>161</sup> *FITA*, 46-47; J.-M. Roddaz, *Marcus Agrippa*, *BEFAR* 253, EFR, 1984, 92-95; M. Amandry, *Agrippa et Tardani?*, *Numismatic Studies dedicated to Vladimir and Elvira Eliza Clain-Stefanelli*, Louvain-la-Neuve, 1996, 1-4.

<sup>162</sup> Ou en Gaule Cisalpine (J.-M. Roddaz, *op. cit.*, 77-79).

<sup>163</sup> *RRC* 534/1.

<sup>164</sup> J.-M. Roddaz, *op. cit.* n. 161, 75-80.

<sup>165</sup> *RRC* 534/2.

<sup>166</sup> A. Alföldi et J.-B. Giard, *loc. cit.* n. 160, 150-151, considèrent manifestement que si ces deux groupes étaient contemporains, ils auraient obligatoirement été frappés dans le même atelier. Comme il y a de grandes différences de gravure entre les 2 groupes, ils ne peuvent qu'être séparés dans le temps!

toire de Scylla, une défaite navale transformée en désastre du fait d'une violente tempête. Le retour d'Agrippa en Italie, début 37, n'est peut-être pas étranger à cette émission.

Quelles dénominations représentent ces deux séries? Le poids moyen de la série *RRC* 535/1 est de 19,55g (56 exemplaires pesés), celui de la série *RRC* 535/2 de 19,74g (38 exemplaires pesés). Il s'agit sans doute de *dupondii*, si on compare ces monnaies aux as de Narbonne. Leur rapport de poids est de  $19,55:16,29 = 1,20$  (ou  $19,74:16,29 = 1,21$ ). Il se retrouvera sous Auguste: en effet, le rapport entre le *dupondius* quart-oncial et l'as de 10 scrupules est de  $13,53:11,27 = 1,20$ .

Nous disposons, pour ces deux séries, de quelques analyses:<sup>167</sup>

	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
1 <sup>168</sup>	4,22	12,44	0,35	0,16	0,15	0,076	0,074	-	0,0053
2 <sup>169</sup>	4,09	16,44	-	0,15	0,065	0,036	0,047	0,068	0,0016
3 <sup>170</sup>	3,86	16,8	-	0,18	0,15	0,065	0,073	0,074	0,0027
4 <sup>171</sup>	3,82	9,8	-	0,13	0,20	0,076	0,082	0,094	0,0041
5 <sup>172</sup>	4,03	13,5	-	0,22	0,14	0,069	0,065	0,063	0,0053

Ces pièces sont des bronzes au plomb, comme celles de Narbonne, mais le pourcentage de plomb est ici plus faible. La teneur en étain est fixe (environ 4 %). Les deux séries sont frappées avec le même stock de métal, car la teneur des éléments majeurs (Sn, Pb) est de même ordre de grandeur, de même que les éléments à l'état de traces.

Ces deux séries furent sans aucun doute abondantes. Si l'on se réfère au corpus donné par A. Alföldi et J.-B. Giard, on obtient les estimations suivantes:<sup>173</sup>

	n	d	D
<i>RRC</i> 534/1	36	21	41 (+ ou - 7.5)
<i>RRC</i> 534/2	22	18	105 (+ ou - 52)

<sup>167</sup> Analyses du Centre Ernest-Babelon publiées dans M. Amandry et J.-N. Barrandon, Le monnayage de bronze émis au temps des guerres civiles en Italie et en Gaule: nouvelles analyses, *RIN* XC, 1988, 145-146. Une analyse publiée dans le *NC* 1904, 244, donnait déjà des résultats comparables (Cu: 81,2; Sn: 3,9; Pb: 14,5).

<sup>168</sup> Paris BnF MMA Armand-Valton 747 (*RRC* 534/1).

<sup>169</sup> Paris BnF MMA FG 847 (*RRC* 534/1).

<sup>170</sup> Paris BnF MMA 1981/136 (*RRC* 534/2).

<sup>171</sup> Paris BnF MMA FG 853 (*RRC* 534/2).

<sup>172</sup> Paris BnF MMA FG 855 (*RRC* 534/2).

<sup>173</sup> J'utilise la méthode Carter (*loc. cit.* n. 129) où n est le nombre d'exemplaires recensés, d le nombre de coins connus et D le nombre originel de coins. Le corpus d'A. Alföldi et J.-B. Giard est toutefois très incomplet.



Fig. 11. Paris Ailly 11292.

Elle furent en tout cas très imitées (Fig. 11). Nous possédons des analyses de 2 de ces imitations:<sup>174</sup>

	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
1 <sup>175</sup>	4,03	30,0	-	0,14	0,12	0,047	0,062	-	0,0030
2 <sup>176</sup>	3,43	23,3	-	0,20	0,19	0,08	0,08	0,082	0,0028

Les imitations ont la même teneur en étain et en élément trace, mais leur teneur en plomb est plus importante: les faussaires ont pu refondre des monnaies officielles en ajoutant du plomb contenant quelques pour cent d'étain, afin de réaliser un profit sur le cuivre. Ils ont également réalisé un profit en surfrappant des as de Narbonne et des as de Sextus Pompée. J.-B. Giard a publié 2 exemples de surfrappe du numéraire de Narbonne.<sup>177</sup> Un troisième exemple a été publié par M. Amandry, J.-N. Barrandon et J.-C. Richard.<sup>178</sup> Je peux en ajouter deux autres: l'un, à Paris (Fig.12), l'autre, dans la collection L. Villarronga (Fig.13). Dans deux cas sur cinq, la monnaie de Narbonne surfrappée portait déjà la contremarque au coq<sup>179</sup> (Figs.14 a et b). En ce qui concerne les as de Sextus surfrappés, je présente deux exemples (Figs. 15 a et b, 16 a et b).

Ces surfrappes viennent, me semble-t-il, confirmer le fait que les dénominations émises au nom du Divos Iulius étaient bien des *dupondii* et les monnaies de Narbonne et de Sextus Pompée des as: pourquoï les faussaires auraient-ils surfrappé ces deux dernières séries, si ce n'est pour doubler leur valeur libéatoire?

<sup>174</sup> Analyses du Centre Ernest-Babelon publiées par M. Amandry et J.-N. Barrandon, *loc. cit.* n. 167, 145-146.

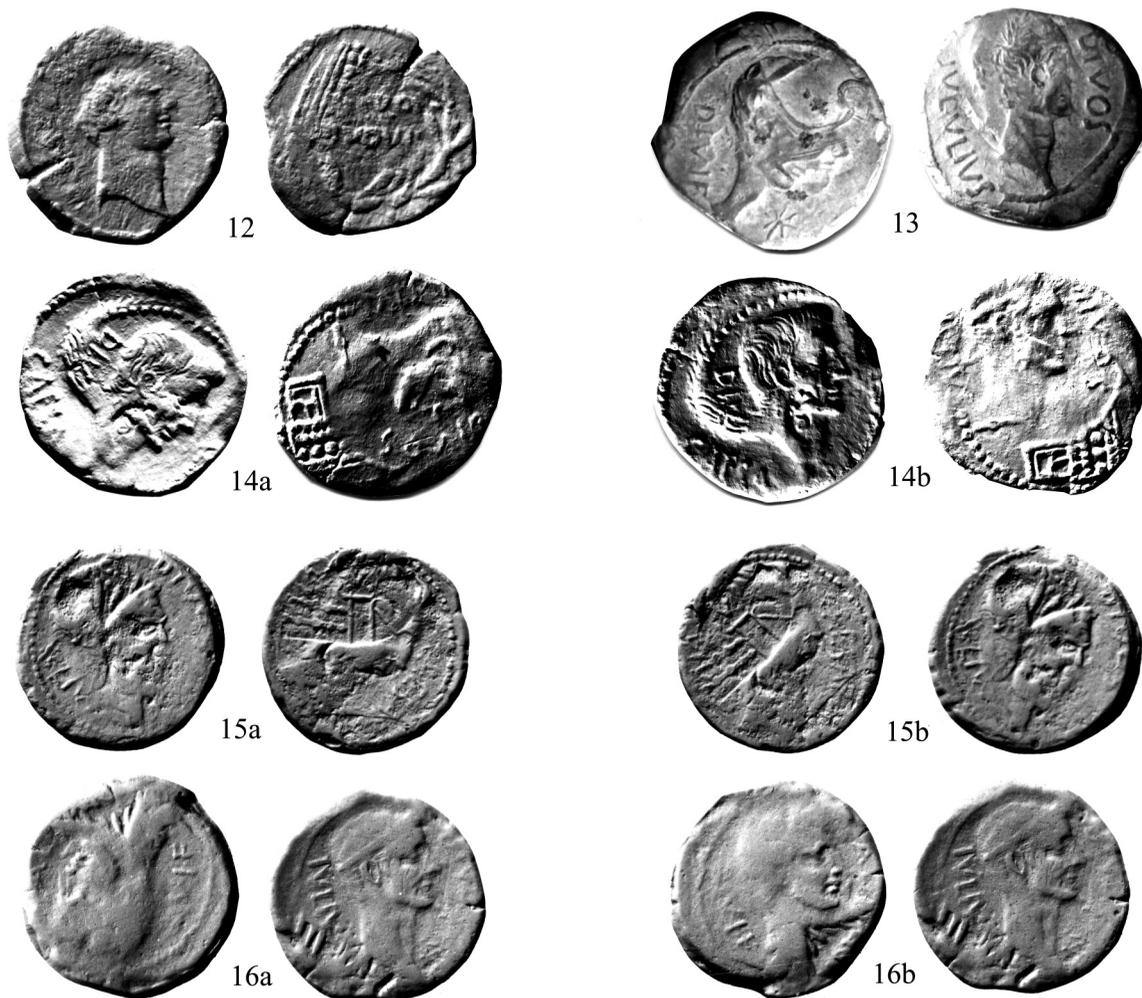
<sup>175</sup> Paris BnF MMA FG 7137.

<sup>176</sup> Paris BnF MMA Ailly 11292.

<sup>177</sup> J.-B. Giard, La monnaie coloniale de Narbonne en 40 avant J.-C., *RN* 1983, 69 et pl.XVI, a et b.

<sup>178</sup> *Loc. cit.* n. 128, 67, n. 28 et pl. 77.

<sup>179</sup> Exemplaire de Stockholm (= Giard, *loc. cit.* n. 177., pl. XVI, a) et de la collection Knobloch (= Amandry, Barrandon et Richard, *loc. cit.* n. 128, pl. 77, b et c).



Figs. 12. Paris Ailly 11286.-13. Coll. L. Villaronga, Barcelone.-14 a. Ancienne collection Knobloch: moulages conservés à l'American Numismatic Society, New York (types de Narbonne).-14 b. Ancienne collection Knobloch: moulages conservés à l'American Numismatic Society, New York (types CAESAR DIVI F/DIVOS IVLIVS).-15 a. Paris Ailly 14183 (types de Sextus Pompée).-15 b. Paris Ailly 14183 (types CAESAR DIVI F/DIVOS IVLIVS).-16 a. Paris Ailly 14185 (types de Sextus Pompée).-16 b. Paris Ailly 14185 (types CAESAR DIVI F/DIVOS IVLIVS).

### 3. ANTOINE

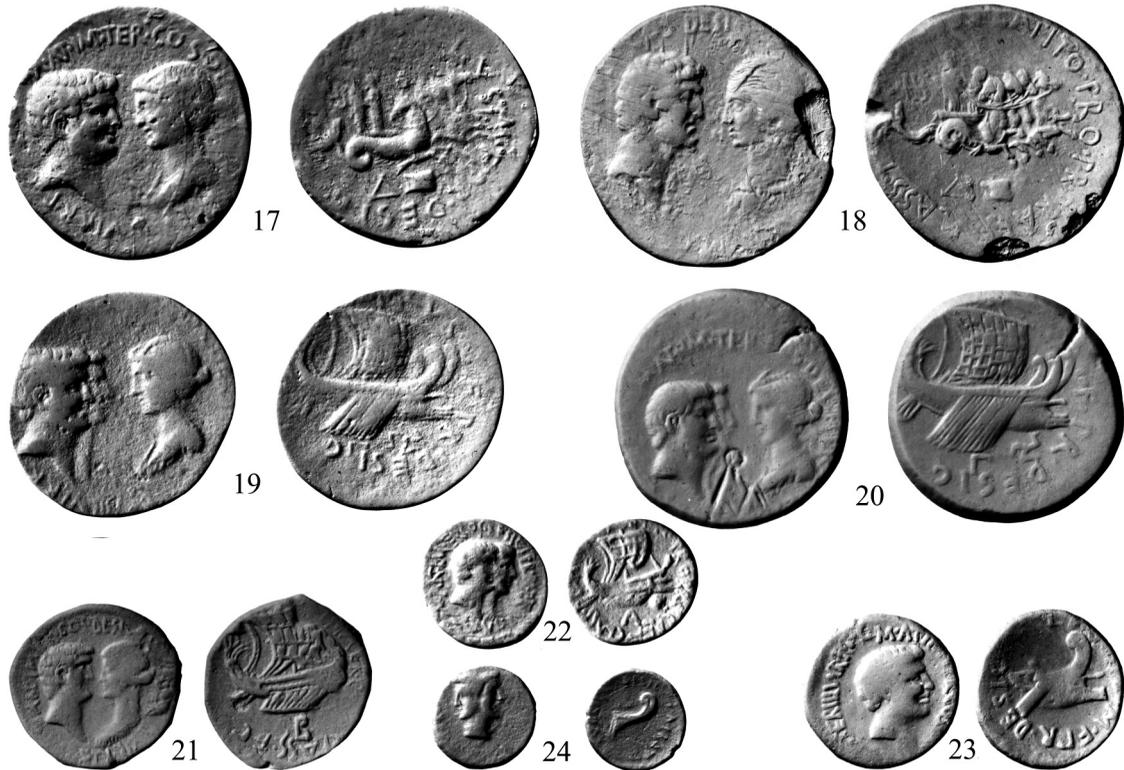
En Orient, à la même époque, Antoine tente de créer un monnayage divisionnaire de caractère romain à types fixes. Il s'agit de ce que l'on appelle communément le monnayage des «préfets de la flotte» d'Antoine, signé de L. Calpurnius Bibulus, *praetor designatus*, L. Sempronius Atratinus, *augur* et *consul designatus* et M. Oppius Capito, *propraetor* et *praefectus classis*.

Bibulus, Atratinus et Capito émettent chacun une série constituée de six dénominations: sesterce (Figs. 17 et 18), tressis (Figs. 19 et 20), dupondius (Fig. 21), as (Fig. 22), semis (Fig. 23) et quadrans (Fig. 24). Les

types, pour chacune de ces séries, sont les mêmes et seule la légende du revers, qui porte le nom du magistrat émetteur, permet de distinguer chaque série, en dehors de leur style respectif, très particulier.

Ce monnayage est très original, car il introduisait un certain nombre d'innovations dans le système monétaire romain à la fin de l'époque républicaine:

- pour la première fois était frappé un sesterce de bronze; cette dénomination avait toujours été émise en argent, depuis sa création jusque vers ca. 180; puis en 90 avant J.-C. et, enfin, entre 48 et 44;
- le tressis, une pièce valant trois as, était à nouveau frappé, alors que cette dénomination n'avait plus été émise depuis le III<sup>e</sup> siècle;



Figs. 17. Varsovie 216670 (sesterce de Bibulus).-18. Londres Blacas 1867 (sesterce de Capito).-19. Vienne 35890 (tressis de Bibulus).-20. Paris 1982/97 (tressis de Bibulus).-21. Paris 4595 (dupondius léger de Capito).-22. Vienne 35884 (as léger de Capito).-23. Londres Blacas (semis de Bibulus).-24. Paris 1982/1332 (quadrans d'Atratinus).

– de même, le dupondius n'avait plus été émis depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle; toutefois, on l'a vu, depuis 45 avant J.-C., un certain nombre d'émissions semble avoir fait revivre cette dénomination en Occident.

A ces innovations s'ajoutait un effort remarquable pour rendre facilement reconnaissables les différentes dénominations. Du sesterce au quadrans, Bibulus, Atratinus et Capito ont essayé d'exprimer de manières diverses la notion de sesterce et de ses divisions.

Au revers, des marques de valeur ont été apposées, marquant les chiffres 4, 3, 2, 1, 1/2 et 1/4: chiffres grecs du sesterce à l'as — Δ, Γ, Β, Α —, marques de valeur latines — S et 3 globules — pour le semis et le quadrans; sur le sesterce, la marque latine IIS double la marque Δ. Des types secondaires accompagnent ces marques de valeur: sur le sesterce, un objet à peu près rectangulaire, sans doute un osselet, évoque par ses quatre côtés la valeur 4; sur le tressis, la triskelis, l'emblème à trois jambes humaines, symbolisant *Trinacria*, l'île à trois côtés; sur le dupondius, les bonnets des Dioscures; sur l'as, la tête de Gorgone.

Les types eux-mêmes indiquent les valeurs: un

quadrige d'hippocampes sur le sesterce, trois galères sous voile sur le tressis, deux sur le dupondius, une sur l'as, une proue sur le semis, un *acrostolium* sur le quadrans.

Au droit, il était difficile d'obtenir la même «lisibilité»: il aurait fallu «disposer» de quatre personnages pour le sesterce et on ne voit pas quelles auraient pu être les solutions adoptées pour le semis et le quadrans: d'où, à l'exception du tressis qui porte trois têtes, un résultat moins convaincant que pour les revers.

Ce monnayage pose des problèmes ardu de date, de lieu (x) de frappe et, plus profondément, de raison d'être. Je reprends rapidement les conclusions auxquelles j'étais parvenu dans une série d'articles portant sur ce numéraire.<sup>180</sup> A priori, la légende que porte le droit des trois séries est explicite:

<sup>180</sup> M. Amandry, Le monnayage en bronze de Bibulus, Atratinus et Capito I, II, III, *RSN* 65, 1986, 73-85 et pl. 9-17; 66, 1987, 101-112 et pl. 15-25; 69, 1990, 65-96 et pl. 14-16; Id., The coinage of Bibulus again, *Coins of Macedonia and Roma: Essays in honour of Charles Hersh* (eds. A. Burnett, U. Wartenberg and R. Witschonke), Londres, 1998, 185-188 et pl. 26-28.

M ANT IMP TER COS DES ITER ET TER III VIR R P C. Antoine a obtenu sa troisième salutation impériatoriale et il est consul désigné pour la deuxième et la troisième fois. Nous savons que son deuxième consulat date de 34, mais quand a-t-il obtenu sa troisième salutation? J'ai proposé de la dater de 38: Antoine a détourné à son profit le succès de Ventidius Bassus obtenu sur les Parthes à Gindarus (ce qui du reste poussera Octave à faire de même avec la victoire d'Agrippa sur les Aquitains). Le monnayage des «préfets» a sans doute été frappé en 38/37.

Pour les lieux de frappe, le pointage des provenances est éloquent. Les monnaies de Bibulus ne se rencontrent qu'en Syrie et à Chypre. Les monnaies d'Atratinus et de Capito se rencontrent, elles, presque exclusivement en Grèce.<sup>181</sup> Cette cartographie, et d'autres éléments, m'ont incité à situer l'atelier de Bibulus sur la côte nord de la Syrie, celui d'Atratinus à Corinthe et celui de Capito à Athènes (?). En créant ce système très complexe, Antoine souhaitait peut-être «présenter» aux usagers de langue grecque le monnayage divisionnaire romain qui n'était guère connu dans les territoires qu'il contrôlait. Que cette «présentation» n'ait finalement eu lieu qu'en Grèce (car le volume des frappes de Bibulus est insignifiant) n'est peut-être pas étonnant. Le denier y circulait depuis le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et jouait un rôle important dans le flux monétaire: la création d'un système divisionnaire qui lui était lié est compréhensible dans ce contexte.

Ce système semble avoir été abandonné assez vite, car le volume des frappes est relativement modeste: le nombre de coins de droit déterminés, pour les 3 séries et les 6 dénominations, est de 99; le nombre estimé est de 122 (+ ou - 32).

La métrologie de ces frappes est assez erratique. Si l'on prend comme référence l'étalon quart-oncial, les poids constatés, dénomination par dénomination, s'en écartent de la manière suivante:

	Étalon quart-oncial	Bibulus	Atratinus	Capito
D	27,06g	26,73g	20,35g	31,67g
G	20,29g	20,89g	17,02g	22,94g
B	13,53g	17,29g	11,99g	14,85g
A	6,76g	12,18g	9,36g	8,05g
Semis	3,38g	4,77g	4,75g	2,96g
Quad.	1,68g	4,23g	2,90g	2,53g

La composition métallique de ces pièces est la suivante<sup>182</sup>:

	Sn	Pb	Zn	As	Sb	Ag	Ni	Fe	Au
1 <sup>183</sup>	4,39	23,2	0,034	0,12	0,034	0,029	0,049	0,54	310-4
2 <sup>184</sup>	4,8	10,8	0,07	0,22	0,18	0,038	0,14	0,094	0,002
3 <sup>185</sup>	5,9	10,3	0,057	0,20	0,027	0,009	0,11	0,070	210-4
4 <sup>186</sup>	5,55	8,9	0,020	0,13	0,094	0,060	0,020	0,025	0,002
5 <sup>187</sup>	5,0	13,6	0,047	0,24	0,18	0,038	0,086	0,050	0,0018
6 <sup>188</sup>	5,19	11,7	0,038	0,53	0,31	0,036	0,071	0,13	0,002
7 <sup>189</sup>	5,5	9,6	0,043	0,18	0,12	0,036	0,074	0,071	610-4

Les monnaies de Bibulus, Atratinus et Capito sont des bronzes au plomb avec une teneur en plomb aux alentours de 10 % et une teneur en étain aux alentours de 5 %. Cette composition est assez semblable à celle des *dupondii* italiens d'Octave.

### III. CONCLUSION

Les émissions d'orichalque et de bronze ordonnées par César, Cnaeus et Sextus Pompée, Octave et Antoine sont les dernières occurrences du bronze républicain. Après 36 et la défaite de Sextus Pompée, le champ de bataille se déplace vers l'Orient et ces émissions cessent.

La frappe d'une nouvelle dénomination — le *dupondius* — qui n'avait plus été émise depuis le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., posait évidemment problème, dans la mesure où les modèles manquaient. Sur les *dupondii* italiens, les têtes d'Octave et de César figurent l'une au droit et l'autre au revers: la notion *deux têtes* = *deux as* existe déjà, mais ces pièces ne se prêtaient guère à être sectionnées, car on défigurait forcément les effigies; du reste, les exemplaires coupés en sont rares. D'où la formule pratique des têtes adossées, permettant de laisser une effigie entière à chaque demi-pièce, adoptée à Copia<sup>190</sup> et à Vienne.<sup>191</sup> Antoine, de son côté, a imaginé, pour ses *dupondii*, un schéma iconographique qui n'est pas si éloigné de celui d'Octave: deux têtes aussi, mais face à face.

Pourquoi avoir fait frapper massivement des *dupondii*? Le manque de monnaie divisionnaire était évident et la frappe de *dupondii*, moins coûteuse pour

<sup>183</sup> Coll. P. V. (semis de Bibulus).

<sup>184</sup> Coll. P. V. (sesterce d'Atratinus).

<sup>185</sup> Coll. P. V. (dupondius d'Atratinus).

<sup>186</sup> Coll. P. V. (semis d'Atratinus).

<sup>187</sup> Coll. P. V. (as léger d'Atratinus).

<sup>188</sup> Coll. P. V. (as léger de Capito).

<sup>189</sup> Coll. P. V. (as léger de Capito).

<sup>190</sup> J.-B. Giard, *op. cit.* n. 155; M. Amandry, S. Estiot et G. Gautier, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (43 av. J.-C. - 413 apr. J.-C.)*, *Supplément II*, Wetteren, 2003, 10-15.

<sup>191</sup> M. Amandry, *loc. cit.* n. 1, 27-28.

<sup>181</sup> Voir cartes dans Amandry, *RSN* 69, 1990, 76-77.

<sup>182</sup> Analyses du Centre Ernest-Babelon.

l'État que celle d'as, était un moyen astucieux de débloquent, dans un premier temps, la situation.

Les différentes innovations constatées portent en germe la réforme monétaire augustéenne. Auguste fera frapper un sesterce et un *dupondius* en orichalque, un as et ses divisions en cuivre pur. Cette réforme fut introduite à Rome entre 23 et 19, mais elle avait déjà été ébauchée en Asie, entre 27 et 23,<sup>192</sup> avec les séries C A. Mais l'apport novateur d'Auguste est minime. Antoine avait compris le besoin de dénominations intermédiaires entre le denier et l'as et imaginé un système, cohérent et sans doute très complexe, dont Auguste n'eut qu'à s'inspirer, en le perfectionnant par l'opposition de l'orichalque et du cuivre. Là encore, Auguste n'eut qu'à suivre des voies déjà tracées: les as semi-onciaux, on le sait maintenant, étaient en cuivre pur; quant à l'orichalque, il était largement utilisé en Bithynie, Mysie et Phrygie depuis l'époque de Mithridate et c'est sans doute

<sup>192</sup> C. Howgego, *Coinage and Military Finance: the Imperial Bronze Coinage of the Augustan East*, *NC* 1982, 2-7.

l'exemple des séries C A qui est suivi à Rome. Mais celui des séries césariennes a également pu jouer.

Le poids de la nouvelle monnaie d'Auguste s'inscrit dans un système quart-oncial, avec un sesterce pesant le poids de l'once, un *dupondius* le poids d'une demi-once et l'as environ 10 scrupules. Le rapport de poids entre le *dupondius* et l'as, tel qu'il existait dans les années 40-30, sera conservé. Le fait que la réforme augustéenne est apparue en Occident seulement entre 23 et 19, ébauchée sans doute en Gaule vers 28/27 avec le monnayage d'Arausio (?)<sup>193</sup> et le monnayage de Nîmes I,1,<sup>194</sup> a entraîné un phénomène bien connu: celui de la bipartition des *dupondii* frappés dans les années 40-30 pour produire des as en un temps où cette dénomination faisait défaut.<sup>195</sup>

<sup>193</sup> *RPC* 533; pour une nouvelle attribution, voir V. Geneviève dans ce même volume, 191-207.

<sup>194</sup> *RPC* 522; H. Zehnacker, La trouvaille de La Villeneuve-au-Châtelot, *TM* VI, 1984, 73-75; P. -A. Besombes et J.-N. Barrandon, Les *dupondii* de Nîmes: datation, diffusion et nature du métal utilisé, *RN* 157, 2001, 305-328.

<sup>195</sup> H. Zehnacker, *ibidem*, 75-77.